



Avenir de la Langue Française

Association loi 1901

Agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication, ALF rend hommage aux deux paladins du français et de la Francophonie : Philippe Rossillon, et l'ambassadeur de France Bernard Dorin, qui l'ont présidée.

Avenir de la Langue Française

Journal de l'association *Avenir de la Langue Française*

n°84 – décembre 2024

Association créée en 1992, membre de la conférence des OING et OSC de la Francophonie

L'Éditorial

Le sommaire est en page 3

Lancement de la campagne de communication *Je suis Molière !*

La perspective de l'accueil en France du XIX^e Sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie a suscité au sein de nos associations de défense et promotion de la langue française un enthousiasme destiné à mutualiser nos actions et à conjoindre nos efforts en vue de mobiliser la société civile à s'engager pour notre langue française. Ce projet de reconnaissance active de notre langue française, conçu et proposé par l'un de nos administrateurs, Jean-Paul Cossart, approuvé par notre conseil d'administration, a vu le jour dans le cadre de ce Sommet accueilli en France, en cet automne 2024.

Ainsi, sous l'égide d'ALF, sous la conduite de notre mécène Kléber Rossillon et de notre secrétaire général, Patrick Lozès, et pour la première fois, une dizaine d'associations se sont-elles réunies pour créer un collectif dénommé *Initiatives francophones (IF)* destiné à lancer une campagne de communication et d'information auprès de leurs réseaux respectifs en vue de les associer à l'opération *Je suis Molière*, dont vous trouverez en pièce jointe le mode d'emploi et les objectifs. Le Collectif est à ce jour constitué des associations suivantes : *Avenir de la langue française (ALF)*, *Défense de la langue française (DLF)*, la Biennale de la langue française, le Pôle Francophonie du Carrefour des acteurs sociaux, l'*Entente-Île-de-France Québec (EIDFQ)*, l'*Alliance Champlain* de Nouméa, l'*Association des écrivains combattants (AEC)*, le Réseau International des Maisons des Francophonies (RIMF) particulièrement actif, et le Conseil représentatif des associations noires de France (CRAN). Le collectif est ouvert à toute association désireuse de s'y associer pour travailler ensemble sur d'autres projets communs.

Cette campagne, élaborée durant le printemps et l'été 2024 en collaboration avec une société de communication, et la participation active et solide d'un groupe d'administrateurs des associations concernées très motivés par le projet, a pris son envol

lors du Sommet de l'OIF, le 5 octobre dernier à Paris. Un envol timide puisque nous avons eu à déplorer une faible participation à la marche festive pour la Francophonie organisée simultanément au Sommet le 5 octobre à Paris, de même que la conférence de presse à l'initiative du Haut Conseil n'a pas fait l'objet de la couverture médiatique espérée.

Il n'empêche ! La campagne est lancée et l'Engagement pour notre langue française n'attend que votre signature, celle de vos familles, de vos amis et de vos proches. C'est une démarche pérenne destinée à s'étaler dans le temps pour acquérir une crédibilité propre à éveiller l'attention.

Cette campagne de communication *Je suis Molière* est à présent visible, consultable et signable sur LinkedIn, Instagram et sur le site de HelloAsso destiné à aider à son financement, car l'opération a eu un coût.

Saluée favorablement par la DGLFLF, il vous appartient à présent de lui donner un sens et de l'épaissir. En dépassant le simple statut d'adhérent de nos associations, en affichant vos convictions devenant ainsi des militants actifs, en vous engageant individuellement pour l'amour de notre langue et en faisant un don si vous le pouvez, vous donnerez un avenir puissant à cette langue française qui nous « fonde et nous soude »*. Car un avenir, cela se façonne, cela se veut !

Nous comptons sur vous et vous en remercions bien vivement.

Serge Dubief

*Gilles Vigneault

Sommaire

Éditorial	1	Dossiers	18
-Lancement de la campagne JeSuisMolière, <i>Serge Dubief</i>	1	-En Louisiane, la langue française reprend de la vigueur	18
Sommaire	3	-Québec lance un grand chantier pour protéger le français	19
Vie de l'association	4	-La fierté française au Québec (et en France ?), <i>Brian Myles</i>	20
-ALF et le HC en contrepoint du XIX ^e Sommet, <i>Albert Salon</i>	4	-Langue française = supériorité économique, <i>Ilyes Zouari</i>	21
Français et Francophonie dans les institutions	5	-Intelligence artificielle et Francophonie, <i>Nadia Antonin</i>	22
-Défense et illustration de la langue française, <i>Alain Bentilola</i>	5		26
-Gardarem lo frances ! <i>Georges Gastaud</i>	7	Brèves	
-Lettre au PDR	10	- <i>Nota bene...</i>	30
-Une lamentable tragi-comédie pour la LF à l'occasion des JO de Paris 2024	12	Courrier des lecteurs	30
-Les grands défis d'avenir pour la francophonie...	13	-Courriel de <i>Marcel Girardin</i> à Mme Yaël Braun-Pivet	30
-La société civile en contrepoint du 19 ^e Sommet, <i>Albert Salon</i>	15	-Courriel d' <i>Yves Mansuy</i>	30
	18	-Article de <i>Charles Durand</i>	30
		Parutions signalées	32
		-Honorine, <i>Marie-Hélène Verdier</i>	34
		-Trop d'anglicismes	34
			35

<p>Directeur de la publication et président d'honneur de l'association : Albert Salon</p> <p><i>Anciens présidents</i> : Dominique Noguez, Philippe Rossillon, Bernard Dorin (président d'honneur), Albert Salon, Philippe Kaminski, Catherine Distinguin.</p>	<p>Site internet :</p> <p>www.avenir-langue-francaise.org</p> <p>Courriel : avenirlf@laposte.net</p>
<p>Comité de rédaction : Jean-Louis Chédin, Catherine Distinguin, Laure Fouré, Albert Salon, Nicolas Terver.</p>	<p>ISSN 1290.6263</p> <p>Dépôt légal à parution</p>
<p>Secrétaire de rédaction : Chrystel Guène</p> <p>Rédaction et siège de l'association :</p> <p>ALF a.b.s. M.D.V.A. du 12^e</p> <p>181, avenue Daumesnil, 75012 Paris</p> <p>Tél. : 06 59 74 72 82</p>	<p>Imprimé par nos soins</p> <p>Adhésion à l'association : 40 €</p> <p>(Abonnement au bulletin inclus)</p> <p>Vente au numéro : 4 €</p>

Vie de l'association

ALF et le Haut Conseil international LFF en contrepoint du 19^e Sommet de la Francophonie d'octobre 2024, le 4 à Villers Cotterêts et le 5 à Paris.

Pour 2024, nos associations **interreliées**, du *Haut Conseil-ALF* et de l'*AFAL*, avaient décidé de marquer leurs activités lors du 30^e anniversaire de la loi Toubon, des JO de Paris, puis du Sommet de la Francophonie. **Il s'est agi de :**

1) L'Association francophone d'Amitié et de Liaison (AFAL), dont la Présidente d'*ALF* et moi sommes membres, de même que l'*AFAL* l'est de notre *Haut Conseil*, a organisé le 22 octobre un colloque au Quai d'Orsay pour fêter le 50^e anniversaire de sa création. *ALF* et *Haut Conseil* y étaient. Sa **motion** aux chefs d'État du Sommet a été lue à notre conférence de presse *HC* du 5 octobre.

2) Le Haut Conseil ILFF, avec ALF, a bien réalisé le 5 à Paris cette conférence de presse – contrepoint au Sommet de la Francophonie – pour présenter les éléments principaux d'une politique adaptée de la langue française et de la Francophonie. Cela avec l'aide précieuse d'associations membres : *Île-de-France-Québec*, *C.O.U.R.R.I.E.L.*, *Les Clubs Penser la France*, *DLF-Savoie*, *France Québec*, et « *Langue française* » (de Suisse). Hautes personnalités intervenantes, dont le président suisse, les deux présidents de *France-Québec* et de *Québec-France* (venu du Québec). Très peu de journalistes, mais l'un d'entre eux était le président-fondateur de l'agence *Africa-Presse*. De la moins attendue *a priori* des interventions : « *De l'usage de l'anglo-américain dans les Armées* » par un amiral, nous retenons que garder une armée de métier parlant, écrivant et planifiant français exigerait de retirer notre pays du commandement intégré de l'*OTAN*. Les notes prises par Mme Marie-Josée de Saint Robert, membre du *Haut Conseil* et de notre Académie de la Carpette anglaise et du Tapis rouge, sont publiées sur le riche site de *ALF-Haut Conseil* : www.avenir-langue-francaise.org

3) ALF et plusieurs associations membres du Haut Conseil, ont aussi, sous l'entière responsabilité de MM. Kléber Rossillon notre mécène et Patrick Lozès (SG d'*ALF* et président du Conseil Représentatif des Associations Noires de France-CRAN), voulu organiser un « Grand Défilé de la Francophonie » de l'Institut du Monde arabe (IMA) (14h30) à Denfert-Rochereau (17h). Cette marche de près de 50 personnes bénéficia de la prestation d'Yvan Gradis, militant d'*ALF* qui accompagna leur marche en donnant des parties de son récital de textes français.

Le *Haut Conseil* a publié un communiqué de presse relevant ce qui nous a, malgré nos efforts, privés de nombre de journalistes et de marcheurs : « Langue française : scandaleuse **omertà linguistique !** », « **auto ?** » **censure des médias ?**

4) L'association Paris-Québec, présidée par M. Bernard Émont, administrateur d'*ALF* et membre du *Haut Conseil*, a organisé le 8 octobre à *La Crémaillère*, à Montmartre, une soirée très conviviale autour de chansons de Félix Leclerc chantées à la guitare par son neveu. Les deux présidents québécois précités y ont participé, ainsi que le SG du *Haut Conseil*, président d'honneur d'*ALF*.

Français et Francophonie dans les institutions

Défense et illustration de la langue française, par Alain Bentolila

De la sauvegarde des langues minorées et interdites d'écriture, au combat contre la « précarité linguistique » programmant dès l'enfance l'échec des élèves fragiles, la seule ambition digne de ce nom est de servir la cause de la langue en la plaçant au centre exact de l'humanité. Portant notre pensée avec force et précision, elle marque notre distinction irréductible en nous permettant de refuser la dictature de l'évidence et en nous invitant à l'explication universelle plutôt qu'à la soumission aux circonstances. La langue est ainsi « le propre de l'humain ». À condition qu'on la cultive, la chérisse et la respecte, elle apaise le doute existentiel qui torture chacun et permet d'espérer une cohésion sociale harmonieuse.

La richesse de notre langue française ne se mesure pas au nombre d'entrées nouvelles des dictionnaires à la mode qui, chaque année, se disputent la palme de la modernité et du jeunisme en rivalisant d'audace pour intégrer – trop précipitamment – des mots aussi nouveaux qu'éphémères. Notre langue française, ce sont *des hommes et des femmes qui entretiennent avec elle des relations de plus en plus inégales*. D'un côté, il y a ceux qui ont eu la chance de vivre un apprentissage au cours duquel ils ont appris à « ajuster » leurs riches moyens linguistiques aux besoins, justement mesurés, des différentes situations de communication : de la relation la plus intime, qui autorise moins de précision, à celle qui impose de dépasser distance et différence et qui exige donc plus de rigueur. En face, reclus dans un entre-soi délétère, il y a « les autres » qui n'ont pas eu cette chance. Eux n'ont connu que promiscuité, banalité et indifférence ; leur horizon de parole limité a réduit leur vocabulaire et brouillé leur organisation grammaticale. Ce sont les « pauvres » du langage, impuissants à défendre leurs points de vue, incapables de dénoncer la manipulation, sans défense contre l'arbitraire et l'injustice. Dans ce contexte d'insupportables inégalités linguistiques, les moins favorisés, qui ont manqué cruellement de modèles (notamment à l'école), ont besoin aujourd'hui d'exigence et non de complaisance.

Si nous devons nous engager dans un combat pour une langue française juste, précise et efficace, ce n'est pas dans la volonté absurde de conserver à notre langue une pureté qu'elle aurait eue dans des temps plus anciens et qui se trouverait aujourd'hui menacée. En matière de langue, la nostalgie et le conservatisme formel sont de très mauvais conseillers. Si nous militons pour une langue puissante dont les conventions lexicales et syntaxiques seront partagées par tous, c'est parce que nous voulons absolument que TOUS les enfants des pays francophones soient capables de *faire passer leur pensée dans l'intelligence d'un autre au plus juste de leurs intentions et de recevoir la pensée d'un autre dans sa propre intelligence avec autant de bienveillance que de vigilance*.

Si nous voulons que tous les élèves de ces pays, territoires et provinces, aient suffisamment de mots dans leurs vocabulaires respectifs et des outils capables de porter leurs arguments, leurs explications et leurs récits, c'est parce que nous affirmons ensemble

haut et fort que la langue n'est pas uniquement faite pour parler à ceux qui nous ressemblent, à ceux qui ont les mêmes croyances, les mêmes engagements, la même culture que nous. Car lorsque l'autre est un autre moi-même, lorsqu'il sait tout de moi, alors... cela va sans dire. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la connivence est l'ennemi mortel d'un apprentissage réussi du langage. Il faut donc donner à nos enfants le désir *et la force* de parler à ceux qui ne leur ressemblent pas et – j'ose le dire – à ceux qu'ils n'aiment pas et qui le leur rendent bien. Ils leur diront des choses que ceux-là n'aimeront sans doute pas, mais dont ils auront à garantir la clarté et la précision. *Nous voulons ainsi qu'ils soient capables de résister à la tentation délicieuse de l'insignifiance.*

Si nous nous battons pour une plus juste distribution de la maîtrise du langage, ce n'est pas pour stigmatiser les fautes d'orthographe et de grammaire ; ce n'est pas, non plus pour pester contre les innovations lexicales. C'est pour que *certaines ne soient pas vulnérables et crédules*. L'impuissance linguistique contraint en effet ceux qui la subissent au constat ponctuel et à la qualification radicale ; elle interdit le questionnement et l'analyse ; elle rend difficile le refus de mots d'ordre définitifs et la mise en cause de comportements et de règles archaïques faussement présentés comme universels. Les jeunes, privés de pouvoir linguistique, en difficulté de conceptualisation et d'argumentation pourront plus facilement se laisser séduire par tous les stéréotypes qui offrent du monde une vision dichotomique et manichéenne. Après avoir passé plus de dix ans à l'école, ils avaleront donc avec délectation ce qui relève de l'amalgame, de l'illogisme et de la haine imbécile. Ils se laisseront bernier par des démonstrations marquées au coin du contre sens. Ils seront convaincus par des arguments de pacotille. Ce que nous risquons alors d'offrir en sacrifice, sur l'autel du web, à de dangereux manipulateurs, ce sont les mots imprécis, les mémoires vides et le dégoût de soi d'une partie de notre jeunesse.

Si nous exigeons que l'on donne à tous les jeunes d'où qu'ils viennent une langue française capable de franchir les gouffres qui les séparent des autres, c'est pour qu'ils puissent faire le choix de l'explication plutôt que celui de la violence. Une parole réduite à l'insulte et à l'anathème renonce en effet au pouvoir de créer un temps de sereine négociation linguistique, seule capable de différer le passage à l'acte violent. Une parole, devenue éruptive, n'est le plus souvent qu'un instrument « d'interpellation » brutale et d'invective ordurière qui banalise l'insulte et précipite le conflit plus qu'elle ne le diffère. La langue, que l'on passe à nos enfants, doit leur permettre de dénouer les incompréhensions, de jeter des ponts au-dessus des fossés culturels, sociaux et confessionnels qui les divisent : c'est ainsi qu'ils pourront reconnaître leurs différences, les explorer ensemble, reconnaître leurs divergences, leurs oppositions, leurs haines et les analyser ensemble, ne jamais les édulcorer, ne jamais les banaliser, mais ne jamais leur permettre de mettre en cause leur commune humanité afin de résister à la *tentation délicieuse de la violence*.

La plus sûre promesse d'une intégration dignement construite, c'est que ceux qui se joignent à nous parviennent à maîtriser la langue française. Je dis bien « maîtriser la langue française », et non la « baragouiner ». Nous avons, en effet, depuis trop longtemps, accepté avec une complaisance coupable que le problème d'*insécurité linguistique* dont souffrent certains citoyens soit dissimulé sous le concept dangereux de « *diversité linguistique* ». Chacun pouvant ainsi parler comme il l'entend, chacun pouvant écrire

comme cela lui chante, peu importe la justesse et l'efficacité de son langage. Nous devons, au contraire, à tous ceux que l'on accueille, d'où qu'ils viennent, *le meilleur de notre langue*. Ce n'est donc pas dans le foisonnement de particularismes langagiers, qui stigmatisent plus qu'ils ne distinguent que réside la clé d'une intégration harmonieuse. Tous ceux qui sont accueillis dans ce pays ont droit à une langue commune juste, précise et... créative ; il est de notre devoir de la leur offrir, il est de leur devoir de la chérir.



Gardarem lo frances !

*NDLR : La réponse de **Georges Gastaud** (cofondateur du Haut Conseil international et ancien professeur de philosophie) à un de nos lecteurs qui opposait promotion du français et promotion des autres langues de France. Albert Salon*

Cher Monsieur,

Vous avez eu l'obligeance de réagir à notre communiqué concernant la loi du silence qui frappe systématiquement (j'y insiste) les associations de défense de la langue française dès qu'elles organisent une action contre la vache sacrée du tout-anglais. Nous sommes sensibles au fait que vous condamnerez comme nous ce qui relève d'une omerta et qui fait que TOUTES les radios publiques n'évoquent jamais la langue française, mensongèrement, que pour en vanter la bonne santé (!!!) sans jamais mettre en cause ce que nous appelons un arrachage, une substitution et un basculement rapides.

Je ne peux répondre au nom de l'ensemble des associations très diverses qui ont soutenu la conférence de presse universellement boycottée du Haut Conseil International car, vous vous en doutez, elles n'ont pas toutes le même degré de radicalité et n'ont pas toutes la même sensibilité politique ou idéologique. Je réponds seulement au titre du Collectif Unitaire Républicain pour la Résistance, l'Initiative et l'Émancipation Linguistiques, le COURRIEL, qui se réclame d'une sensibilité de gauche, anti-impérialiste et internationaliste. Manquant terriblement de temps en ce moment, je ne pourrai vous faire qu'une réponse lapidaire et lacunaire et je le regrette.

1) l'imposition du tout-anglais en France, en Europe et dans nombre de pays du monde est clairement une POLITIQUE oligarchique dont les enjeux de caste et de classe sont proprement anthropologiques. Il s'agit à la fois de mettre en place un État fédéral européen se substituant rapidement aux États existants avec une seule politique économique, le néolibéralisme, une seule "défense" (du reste fort... offensive), l'OTAN, et à terme une seule langue commune, puis unique, l'anglais, ou plus exactement l'anglais des affaires aussi dit "globish". L'un des enjeux est de dé-segmenter totalement le marché de l'emploi à l'échelle de l' "Union transatlantique" en construction avec de nombreux traités libre-échangistes comme le CETA. Bien évidemment, les peuples, et surtout les travailleurs

salariés et les petits et moyens paysans paieront une lourde facture par la concurrence exacerbée (pour un poste de travail, si l'on ajoute le tout-anglais au tout-numérique, le télétravail et l'avènement galopant de l'I.A. il n'y aura plus 10 concurrents mais mille ou 10 000 répartis dans les deux hémisphères: écroulement garanti des salaires, de ce qui reste du "produire en France" (ils disent tous "made in France"), de l'agriculture paysanne, de la pêche artisanale, etc. Cela s'appelle l'offre et la demande et malgré nos relances, les états-majors syndicaux et la gauche institutionnelle préfèrent s'aveugler sur le prétendu internationalisme de ce basculement mondial, et en tout cas européen, à la langue unique. Les choses sont TRÈS avancées puisque déjà, en violation des traités européens, la Commission européenne, le Parquet européen et la Cour des comptes européenne ne travaillent plus qu'en anglais. Ce n'est pas seulement le français qui est visé, mais l'allemand, l'italien, le polonais, le portugais, etc. Le "la" a été donné par le Baron Seillière, ex-président du MEDEF puis président de "Businessseurope" (LE syndicat des grands patrons européens) qui avait provoqué le départ courroucé de Chirac en 2004 quand il avait déclaré devant le Conseil européen qui l'auditionnait : "Je ne vous parlerai plus désormais qu'en anglais, la langue des affaires et de l'entreprise". Yesss !

Vous qui semblez très sensibles aux enjeux culturels et anthropologiques liés à la diversité linguistique, vous ne pouvez manquer d'être du même côté de la barricade que nous sur ce sujet car ce qui nous menace "orwellniennement", c'est très directement le passage à la langue unique mondiale, ce cauchemar pire que la Tour de Babel : car à langue unique, pensée, économie, politique UNIQUES et monde plus globalitaire que jamais et dénué d'AILLEURS. C'est la possibilité même d'une altérité qui est en cause alors qu'on nous bassine jour et nuit avec le "totalitarisme communiste" des années 30 et 50 pour mieux nous distraire du totalitarisme capitaliste planétaire qui vient à grands pas. Heureusement qu'il existe des réactions fortes au Québec, mais aussi en Inde, en Chine, en Russie, en Indonésie (et dire cela ne signifie en rien idéaliser les régimes des pays nommés).

2) Depuis que je fréquente les associations de défense du français contre le tout-anglais, je n'ai pas observé d'hostilité à l'encontre des langues régionales dont, du reste, certains d'entre nous sont des locuteurs ou du moins, des propagateurs. Mes grands-parents parlaient monégasque (un dialecte du génois) côté paternel, et nissard côté maternel, quand je fais un tour de chant pour mes amis, je ne manque jamais de chanter du "MORIS" que vous connaissez peut-être et, vivant dans le Pas-de-Calais pour des raisons à la fois professionnelles et militantes (disons que c'est un choix de classe pour moi, né à Monaco, que d'avoir choisi le bassin minier ouvrier de Lens), j'ai même écrit plusieurs chansonnettes militantes en ch'ti, cette variante prolétarienne et "minièrre" du picard. Simplement, nous, membres du COURRIEL, et je ne parle pas pour d'autres associations, nous refusons que la défense des langues régionales serve trop souvent de prétexte, par exemple en Corse, en Bretagne, en Alsace, à des menées clairement séparatistes qui, si elles vont jusqu'au bout, seraient une catastrophe non seulement pour l'existence même de la France (surtout dans le contexte d'un basculement à l'État fédéral européen belliqueux et arrimé à l'OTAN), non seulement servent trop souvent à taper sur le français en fermant les yeux sur l'anglais, mais aboutiraient à la destruction totale de l'ensemble des acquis du monde du travail et du mouvement démocratique et laïque dans ce pays (acquis de 1906, de 1936, de 1945, de 1968 tels que les conventions collectives nationales de branche, les diplômes nationaux valables sur tout le territoire, bac en tête, les statuts de la fonction publique et des services publics tels qu'EDF ou la SNCF, la Sécurité sociale, le SMIG

national, les retraites par répartition, *etc.*) Disant cela, le marxiste que je suis n'idéalise en rien, ni l'école de la Troisième République, ni les services publics actuels (en plein délabrement organisé), ni les politiques linguistiques qui ont pu être mises en place par les classes dominantes de Richelieu à Jules Ferry en passant par l'Abbé Grégoire. J'ai plutôt en tête la politique linguistique de Lénine qui fut, tout en donnant au russe un rôle fédérateur, de permettre le développement des 131 langues de l'URSS dont certaines furent même systématiquement dotées d'un alphabet et d'une littérature par le pouvoir des soviets. Je n'idéalise pas la suite, car je suis matérialiste et n'idéalise jamais rien.

De ce fait je refuse la manière dont trop souvent les défenseurs des langues régionales se font piéger par le discours "girondin" et l'attaque générale INTERESSEE de l'oligarchie post-nationale française qui veut détruire l'État-nation pour mettre en place une Europe supranationale et atlantiste des Länder à l'allemande où il serait ENCORE PLUS facile au grand capital (diviser pour régner) d'imposer sa surexploitation et sa marchandisation générale de la culture et des modes de vie. C'est pourquoi, dans la droite ligne de Marcel Cachin, fondateur du PCF, qui voulait que l'ÉCOLE PUBLIQUE initiât tous les enfants de Bretagne au breton dès la "petite école", sans pour autant que le français ne fût parfaitement connu et maîtrisé de tous au sortir de l'école obligatoire portée à 16, puis à 18 ans, je ne pense pas l'avenir des langues régionales dans le cadre privé, et forcément teinté de ségrégation sociale accrue, des écoles intégralement en langue régionale où le français est souvent méprisé, réduit à la portion congrue, où – je ne dis pas partout – les gosses sont élevés dans l'horreur de la France et de la Révolution française, et où... l'anglais est paradoxalement très favorisé comme la langue fédératrice, non pas de cette vieillerie appelée France, mais de cette drôle d'Europe où abondent les monarchies, où les religions sont chouchoutées, où les regards sont tournés en permanence vers Berlin et/ou vers Washington. En outre je conçois les langues régionales comme un patrimoine NATIONAL et non pas comme un enfermement dans le local et la nostalgie du passé : on doit pouvoir, si une demande suffisante existe, enseigner le breton dans les écoles publiques de Paris-Montparnasse, le corse à Marseille, l'occitan dans le Nord où il y a de nombreux "exilés" dont moi. Mais pour cela il faut que les budgets scolaires ne soient pas sans cesse rabetés, que les contre-réformes cessent de ravager l'école publique comme elles le font depuis la réforme Haby, et plus globalement qu'intervienne dans notre pays un basculement anti-oligarchique qui n'est peut-être pas si éloigné que cela. Sinon nous aurons et nous avons déjà le pire : à la fois la décomposition nationale au profit de l'Union transatlantique (on y est déjà : votez-vous Trump ou Harris, France-Inter est en campagne !) ET le nationalisme à mufle de bœuf de l'extrême droite raciste qui, du reste, ne fait rien pour le français et voit les langues régionales comme du folklore.

Bref, les défenseurs des langues régionales dont je suis dans la mesure de mes possibilités très réduites, doivent choisir entre une alliance *de facto* avec le tout-globish en considérant le français comme l'ennemi principal, et une alliance avec le français contre le tout-anglais. Car si celui-ci triomphe d'une langue internationale comme le français, il liquidera en deux temps trois mouvements (qui peut le plus peut le moins) les langues régionales qui lui auront servi, dans un premier temps, et à l'insu du plein gré de leurs défenseurs sincères, de cheval de Troie pour démolir la fragile unité française (notre pays craque de toutes parts !)

Bref, ne laissons pas le doucereux Ramina GLOBISH mondial avaler successivement la belette francophone malade et les petits lapins des langues régionales après les avoir savamment opposés les uns aux autres et avoir *de facto* mis leur ennemi commun dans une position arbitrale trompeuse. Pour finir, je suis très sensible à ce que vous dites de judicieux sur la glossodiversité. Pardonnez ma logorrhée, je voulais écrire dix lignes et je me suis laissé emporter sottement en oubliant le précepte de Boileau "Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire". **Gardarem lo moral !**

NDLR : Le Haut Conseil international de la Langue française (HCILFF) a, depuis sa création le 18 juin 2020, plusieurs fois saisi le Président de la République et ses conseillers au sujet de sa politique réelle de la langue française et de la francophonie. En vain. Or, le français première langue de l'olympisme, et de surcroît langue du pays hôte des JO de 2024, a été, malgré les promesses et annonces prodiguées les mois précédents, supprimé de tout écrit diffusé par les télévisions pour le milliard de téléspectateurs du monde. Le Haut Conseil a donc rassemblé dans une lettre ouverte du 3 septembre 2024, tout ce qui avait choqué notre Haut Conseil et le peuple français dans le comportement du Président de la République à l'égard de notre langue et de la Francophonie. Cette lettre a été signée par 52 membres de tous bords du Haut Conseil, dont 28 sont membres d'ALF sa créatrice, et, parmi ceux-ci, sept sont membres actuels de son CA et trois autres anciens administrateurs d'ALF. Albert Salon.

Lettre ouverte et publiée à Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République

Monsieur le Président de la République,

Le *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie (HCILFF)* constate que les Jeux Olympiques ont eu, sur la cause qu'il défend, deux effets révélateurs de votre « en même temps » : **Le premier effet** est le triomphal succès des Jeux dans l'organisation, la sécurité, les performances des athlètes, notamment français battant tous records. Marseillaise, nos drapeaux, public français enthousiaste, fierté portée et criée par notre peuple. Monsieur le Président, nous vous en félicitons sincèrement. Vous avez adopté ces Jeux, puis suivi dans le détail leurs conception, préparation, déroulement. Vous les avez voulus vôtres : ils sont donc aussi votre **succès. Mais leur deuxième effet**, sous-jacent, discret, largement occulté par les médias, s'avère **hélas néfaste pour notre cause**. Il semble que vous ayez voulu, bien au-delà de l'idéologie olympique, faire passer par ces Jeux, dans les cérémonies d'ouverture et de clôture, un message politique plus personnel, critiqué par ailleurs, qui nous paraît desservir la cause du français et de la Francophonie. **En ce qui concerne la langue française**, votre gouvernement nous avait, en 2023, annoncé qu'il saisirait cette magnifique occasion de redonner au français sa première place à la fois de langue olympique et celle du pays hôte. Or, était en seul anglais tout ce qui était écrit et filmé par les caméras de télévision à l'intention de plus d'un milliard de téléspectateurs. En dépit des promesses reçues, et d'une résolution votée par l'Assemblée nationale. Dans le défilé des bateaux, les caméras n'ont pu filmer que le bâbord où les pancartes désignant les pays étaient en anglais...Plus grave : athlètes et spectateurs présents ou devant leur télévision, n'ont eu, de toutes les épreuves sportives, que des présentations et résultats écrits en anglais, sans français. Donc, pour le monde devant l'écran, peu de différence avec les JO antérieurs très anglicisés. Quant à l'oral, les œuvres chantées diffusées firent une bonne place à l'anglo-américain. Les commentateurs en

français des épreuves ont dû nommer en anglais diverses disciplines modernes (« skateboard »...), alors que les commissions de terminologie animées par la *DGLFLF* avaient bien travaillé. Impossible de s'aider de la lecture de mots français puisque tout l'écrit était en seul anglais... Pourquoi les versions françaises produites n'ont-elles pas été mises à leur disposition avec prière de les utiliser ? Monsieur le Président, **cette langue française coupée aux Jeux** nous rappelle votre campagne de 2017 : les « helpers ; start-up nation », la conférence en seul anglais lors de votre présentation à Berlin, à l'Université Humboldt. Puis, au long de vos mandats, discours en anglais jusqu'en France, et tous vos « French Tech ; Choose France »... Jusqu'à la diffusion de votre jeu de mots « Once **ippon** a time... ». Un président français devait-il jouer les bardes médiévaux « grand-bretons » pour immortaliser en conte de fées l'*ippon* triomphal de Teddy le « Winner » ? :

Cela nous rappelle surtout votre très grave refus de fait de saisir, au 1er semestre de 2022, l'occasion de votre tour de présidence du *Conseil européen* des chefs d'État pour lui faire rétablir la place reconnue au français et à l'allemand dans la législation de l'*UE*. Mme Ursula von der Leyen, l'avait bafouée, en 2020, post-Brexit, dans son coup d'État (1er sur 4 !), en déclarant l'anglais « langue commune » de la *Commission*. Votre Secrétaire d'État nous avait pourtant rassurés deux fois par écrit en 2020 et 2021. Donc : déjà désaveu, mépris, forfaiture, trahison, subis par nos associations, les traducteurs, votre administration même, et – surtout – par le français, la France, la Francophonie. Résultat : l'anglais règne en maître, dans les institutions de l'*UE*. Et Mme Ursula von der Leyen contestée vient d'être réélue à la tête de la Commission, sans opposition française...

Autre redoutable **effet actuel de votre « en même temps » dans nos domaines : cette Cité internationale de la LF à Villers-Cotterêts**. Vous avez adopté dès 2017 (merci !), l'ambitieux projet lancé en 2001 sur place par nos associations. Il est aujourd'hui le superbe élément positif, physique, de votre mantra dans ce domaine, censé compenser... tous les effets néfastes évoqués. Or, à l'instar des JO, la réussite physique bien tangible de la *Cité* s'accompagne d'un détournement de l'esprit d'origine. Conçu par nous comme un bel instrument (23 000 m² utiles) de coopération internationale pour la mondiale Francophonie – ce mot ayant hélas été rayé de notre intitulé – le projet semble aujourd'hui destiné à rester le beau musée interactif de 2 000 m², sorte de mausolée de la langue française. Mépris de fer, mépris flambarde à l'égard de nos associations – d'ailleurs occultées dans votre discours d'inauguration – et surtout de la cause. La Commission européenne doit y installer l'*Alliance pour les technologies des langues*. Pouvons-nous encore espérer qu'elle n'aura pas, dans ce temple-mausolée du français, comme langue de travail (prescrite dans une offre publique d'emploi du directeur), le seul anglais ?... Pied-de-nez ?!

Monsieur le Président, tout cela est aussi votre « succès ». Ces faits et pratiques néfastes confortent en effet en Europe la voie royale de l'anglais pour porter un pouvoir euro-atlantique dont nos peuples ne sont pas tous friands... Le Sommet de la Francophonie d'octobre 2024 entendra louanges et comptes rendus flatteurs sur ces JO et la Cité internationale, voilant les mauvaises nouvelles du français et de la Francophonie mondiale. En vue de ce Sommet, *ALF* travaille à des manifestations pacifiques, et le *Haut Conseil* à présenter – en contre-point positif ! – une autre politique d'État bien nécessaire à notre cause.

Veillez, Monsieur le Président, recevoir l'expression de notre fervent espoir de retrouver bientôt à l'Élysée – par un nécessaire changement radical de votre « logiciel » ? – un pouvoir suprême servant les intérêts fondamentaux du pays.

Le français et la Francophonie en sont : cela fut fort brillamment illustré depuis François 1^{er}, jusque dans notre dernière grande époque 1958-74.

Pour le *Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie*, son cofondateur Georges Gastaud, professeur de philosophie, président d'un mouvement progressiste et de l'association *C.O.U.R.R.I.E.L* ; et son cofondateur et Secrétaire général Albert Salon, docteur d'État ès lettres, ancien ambassadeur, cofondateur et président d'honneur d'*Avenir de la Langue française (ALF)*. Et les cinquante autres signataires associatifs et personnels.

Une lamentable tragi-comédie pour la langue française à l'occasion des JO PARIS 2024

NDLR : Par nos amis à l'Assemblée nationale, nous avons obtenu la résolution parlementaire évoquée ci-dessous. PS et LFI ont semblé la considérer comme inutile. Le résultat très en faveur de l'anglais décrit dans notre lettre au Président a fait de tout cela une comédie tragique nuisant à la France. Albert Salon.

JO 2024 : les députés veulent promouvoir l'usage du français. Une « instrumentalisation politique » du français selon la gauche. Seuls le PS et LFI ont voté contre cette résolution symbolique, adoptée par 47 voix contre 7. L'opposition socialiste a dénoncé un « faux problème », soulignant que « rien ni personne ne souhaite remettre en cause l'usage de la langue française dans ces Jeux olympiques ». La France Insoumise a qualifié les recommandations... refusant « l'instrumentalisation politique de la langue française ».

Par [AFP agence](#) *Le Figaro*, le 02/05/2024

Les Jeux Olympiques, une vitrine pour la francophonie. L'Assemblée nationale a adopté une résolution visant à promouvoir l'usage de la langue aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris. L'Assemblée nationale a adopté ce jeudi 2 mai une résolution visant à promouvoir l'usage de la langue française aux Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Parmi les recommandations : encourager l'emploi du français lors des conférences de presse, dans la communication et dans les documents d'arbitrage. Les députés ont souligné la « vitrine » représentée par les Jeux pour promouvoir la francophonie. « *Les Jeux olympiques reflètent la perte d'influence de notre langue* », s'est alarmée la rapporteur Annie Genevard, députée Les Républicains du Doubs, soulignant la présence de l'anglais sur les slogans, affiches ou encore médailles. L'élue de droite a par exemple plaidé pour utiliser « *planche à roulettes* » plutôt que « *skate* ». La majorité a de son côté défendu les mesures déjà prises, comme l'utilisation du français en conférence de presse du Comité International Olympique, et a appelé à rester « *réaliste et modéré* » afin de ne pas « *nuire à l'image d'ouverture et d'accueil que la France souhaite projeter au monde* ». La ministre de la Culture Rachida Dati a soutenu la résolution, tout en appelant au « *multilinguisme* » lors des Jeux, pour éviter un unique « *couple français/anglais* ».

Les grands défis d'avenir pour la francophonie : le Sénat formule dix-sept propositions pour une francophonie ouverte et attractive

(07/10/2024)



L'année 2024 est ponctuée de temps forts et inédits pour la langue française : l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques cet été, la célébration des 30 ans de la loi Toubon le 4 août dernier, la tenue du 19^e Sommet de la Francophonie les 4 et 5 octobre derniers à Villers-Cotterêts – le premier à se tenir en France depuis 33 ans. Dans ce contexte important d'« *effervescence francophone* », la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport a souhaité apporter sa contribution aux réflexions en cours sur l'évolution de la langue française et de son rayonnement, dans la continuité du premier rapport d'information qu'elle avait publié en 2017.

Cette mission d'information, confiée à Catherine Belrhiti, (LR, Moselle), Yan Chantrel (SER, Sénateur représentant les Français établis hors de France) et Pierre-Antoine Levi (UC, Tarn-et-Garonne), avait pour objectif premier de faire une saisie sur le vif de l'état de la francophonie et, ce faisant, de formuler des recommandations en vue du prochain Sommet qui réunira les représentants de près d'une centaine d'États et de Gouvernements. Son second objectif était de dresser un état des lieux de l'application de la loi Toubon et d'identifier les voies d'évolution de ce cadre fondateur. Il ne peut en effet y avoir de politique de la langue française à l'international sans politique de la langue en France ; les deux dimensions sont intimement liées. Sur proposition de ses rapporteurs, la commission formule dix-sept recommandations visant, d'une part, à œuvrer en faveur d'une francophonie ouverte, attractive et volontariste, d'autre part, à réactualiser, renforcer et mieux appliquer la loi Toubon. Les rapporteurs rappellent d'abord avec conviction que la francophonie n'est pas la promotion de la langue française au détriment des autres langues, mais bien une démarche d'ouverture et d'enrichissement au contact de celles-ci : multilinguisme et francophonie vont de pair. C'est pourquoi ils dénoncent la dérive vers un monolinguisme anglophone dans les organisations internationales, en particulier dans les institutions européennes, alors que celles-ci devraient être les fers de lance du plurilinguisme. Les rapporteurs identifient ensuite trois grands défis d'avenir pour la francophonie : Garantir les conditions d'enseignement du et en français dans le monde ; Valoriser le français comme langue des études supérieures et de la recherche ; renforcer la présence du français dans l'écosystème numérique. Ils dressent enfin un état des lieux de la « loi Toubon », cadre fondateur de la protection du français à l'échelle nationale. Parmi les 17 recommandations présentées :

Axe n°1 : Promouvoir le français et le multilinguisme

- **Recommandation n°2** : Promouvoir les langues régionales dans le cadre d'un dialogue constructif entre l'État et les collectivités territoriales.

Axe n°2 : Garantir un enseignement en français de qualité à travers le monde

- **Recommandation n°3** : Faire de la revalorisation du métier d'enseignant de français la Grande Cause de la Francophonie, afin de garantir un apprentissage en français de qualité, dans l'espace francophone et au-delà.
- **Recommandation n°5** : Poursuivre le soutien financier au réseau culturel français et engager une réflexion sur sa mutualisation avec d'autres pays francophones.

Axe n°3 : Valoriser le français comme langue des études supérieures et de la recherche

- **Recommandation n°6** : Créer un « Erasmus francophone », afin de susciter chez la population étudiante un sentiment d'appartenance à l'espace francophone.
- **Recommandation n°7** : Faciliter l'obtention d'un visa francophone aux étudiants éligibles à ce programme de mobilité dans l'espace francophone.

Axe n°4 : Renforcer la présence du français dans l'écosystème numérique

- **Recommandation n°11** : Intensifier la lutte contre la fracture numérique dans l'espace francophone.
- **Recommandation n°12** : Lancer une initiative, au sein de la Francophonie, en faveur de la découvrabilité en ligne des contenus culturels francophones, donnant lieu à une stratégie commune d'action, sur le modèle de celle élaborée par la France et le Québec.
- **Recommandation n°13** : Amender la convention de l'Unesco de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, afin d'y introduire l'enjeu de découvrabilité des contenus culturels numériques.

Axe n°5 : Réactualiser, renforcer et mieux appliquer la loi Toubon

- **Recommandation n°15** : Élargir et adapter le périmètre d'application de la loi Toubon :
Intégrer de nouveaux secteurs de l'économie et de la société dans son champ d'application ;
L'adapter aux nouveaux enjeux numériques et technologiques ;
- **Recommandation n°16** : Clarifier et compléter la loi Toubon :
Adapter les articles 2 et 4 (espace public) au nouveau contexte numérique ;
Clarifier la rédaction de l'article 14 consacré aux marques employées par les personnes publiques ;
Ajouter un article pour renforcer l'emploi du français dans les services publics nationaux et locaux.
- **Recommandation n°17** : Mieux faire appliquer la loi Toubon :
Accroître le contrôle du respect de la loi par les administrations publiques ;
Développer des mesures pédagogiques et d'accompagnement pour mieux faire connaître la législation en vigueur ;
Sensibiliser les acteurs publics à faire preuve d'exemplarité en matière d'usage du français.

La Société civile française en contrepoint du 19^e Sommet de la Francophonie d'octobre 2024, le 4 à Villers-Cotterêts et le 5 à Paris, Albert Salon



Au printemps, nos diverses associations interreliées, du *Haut Conseil-ALF* comme de l'*AFAL*, se sont concertées et organisées pour marquer, à l'occasion du trentième anniversaire de la loi Toubon de 1994 sur le français, des JO de Paris en juillet-août, puis, surtout, de ce Sommet d'octobre en France, la présence et les activités importantes des associations pour le français et la Francophonie. Cela pour tenter de retrouver ce qui existait depuis cinq siècles en France : une collaboration, mieux : une quasi-osmose entre l'État dans ses trois pouvoirs régaliens – exécutif, législatif et judiciaire – et la société civile, d'abord religieuse (missionnaires), puis laïque avec les coopérants et nos associations. Notamment dans la dernière grande « époque » (au sens de Péguy) de notre histoire : 1958 à 1974. Époque des grands militants pour le français et la Francophonie, en France : les Philippe Rossillon, Bernard Dorin, Xavier Deniau, Hubert Joly, Michel Guillou, le recteur Mallet, le couple Tétu... ; et ailleurs : les Roland Béguelin (Suisse), Lucien Outers et Paul-Henry Gendebien (Belgique), au Québec ; les deux Morin, Jean-Marc Léger, René et Gilbert Lévesque, Louise Beaudoin...

Aujourd'hui, dans les trois pouvoirs régaliens de l'État, nous entretenons encore un espoir dans le seul législatif... Au prix d'un travail considérable, et en dépit de vents contraires, notamment l'impossibilité très tard révélée d'organiser cette conférence de presse le 4 dans la ville de Villers-Cotterêts, d'abord celle de **notre projet** associatif d'octobre 2001, le *Haut Conseil* a pu concrétiser notre projet le 5 à Paris avec l'aide déterminante de plusieurs de ses associations membres : *ALF*, *Essonne-Québec*, *Les Clubs Penser la France*, *DLF-Savoie*.

En outre, a été organisé par *ALF* et plusieurs associations membres du *Haut Conseil*, sous la responsabilité de MM. Kléber Rossillon et Patrick Lozès (président du *CRAN*, SG d'*ALF*), un « Grand Défilé de la Francophonie » de l'Institut du Monde arabe (IMA) à Denfert-Rochereau, faute d'avoir été autorisée à aller jusqu'au Village de la Francophonie, au « 104 ». Les quelques dizaines de marcheurs, et nombre de spectateurs-auditeurs ont pu, au long de leur progression, bénéficier de la prestation d'Yvan Gradis, grand militant d'*ALF*. Il avait accepté la proposition du *Haut Conseil* de suivre la marche en donnant plusieurs parties de son récital de poésie et de grands textes de la littérature française.

À la conférence de presse du *Haut Conseil*, Kléber Rossillon et Mme Marie-Josée de Saint Robert, non intervenants mais puissants soutiens, avaient tenu à être présents dès 10h45, le premier jusqu'à l'heure de rejoindre les marcheurs, et la seconde jusqu'à la fin du déjeuner du *Haut Conseil*, de 15 personnes. Avec elle, les deux présidents québécois intervenants (de *Québec-France* et de *France-Québec*), ainsi qu'Alfred Mignot et moi, avons rejoint Kléber, Patrick Lozès, Jean-Paul Cossart, et deux autres organisateurs du Défilé dans un café près de la place Denfert, juste après la dispersion des marcheurs, pour une agréable conversation. Le bilan de cette journée des deux actions entreprises par l'ensemble *Haut-Conseil-ALF* pour marquer la présence de la société civile en contrepoint de l'action de l'État français a une apparence peu glorieuse.

C'est un **échec** si l'on considère les résultats quantitatifs comparés aux objectifs fixés : pour ne parler que de la conférence de presse, trois journalistes seulement y sont venus, alors que nous en espérions une douzaine, et seuls deux journalistes absents, dont le correspondant permanent en France du *Devoir* de Montréal très proche de nous, nous ont demandé des documents pour relater l'évènement.

Ajoutons, cependant, que Jean-Luc Pujo et Serge Dubief, présidents respectivement des deux associations : *Les Clubs Penser la France* et *Essonne-Québec*, membres du *Haut Conseil international LFF*, ont permis, avec leurs aides et tout leur équipement, d'enregistrer en vidéo toutes les interventions, qui seront bientôt largement diffusées.

Les notes prises en séance par Mme Marie-Josée de Saint Robert, membre de notre *Académie de la Carpette anglaise et du Tapis rouge*, et les textes complets des intervenants sont publiés sur le riche site de *ALF-Haut Conseil* : www.avenir-langue-francaise.org

De la moins attendue – mais non moins affligeante *a priori* – de ces interventions : « De l'usage de l'anglo-américain dans les Armées », nous retenons qu'un gouvernement soucieux de garder une armée de métier parlant – et écrivant – français devrait, comme le fit en son temps le Général de Gaulle, retirer sans plus tarder notre pays du commandement intégré de l'OTAN. Au moins, nous, au cœur de la Résistance linguistique et culturelle française à l'hégémonie connue et à ses partisans français, n'avons pas été simples spectateurs. « La lutte continue ! L'association *Paris-Québec*, présidée par M. Bernard Émont, auteur du livre très documenté *Le Québec à grands traits* (Éditions L'Harmattan), a, de son côté, organisé le 8 octobre à La Crémaillère, place du Tertre à Montmartre, une soirée très conviviale autour de chansons de Félix Leclerc chantées à la guitare par son neveu. Les deux présidents québécois précités y ont participé. Je n'oublie pas l'*AFAL*, non présente à notre conférence, sinon par moi qui en suis administrateur. Elle aussi, « bon usage » plus que « politique de la langue », a été active.

L'Association francophone d'Amitié et de Liaison (AFAL) regroupe une centaine d'associations dans le monde entier. Elles cultivent, aussi en français, leurs liens d'amitié avec elles. L'*AFAL* a cependant adressé une **motion aux chefs d'État** et de gouvernement que j'ai lue publiquement le 5 octobre. Elle a obtenu des organisateurs officiels d'être présente au *Village de la Francophonie*, au « 104 », 5, rue Curial, 75019, près de La Villette. Le 22 octobre, elle organise colloque et repas dans une journée de célébration de son cinquantenaire, à la Délégation générale de Wallonie-Bruxelles (274, Bd Saint-Germain, 75007). La motion que l'*AFAL* a rédigée à l'occasion du Sommet francophone

dégage les priorités clefs destinées à assurer la vitalité de la langue française : renforcer les systèmes éducatifs ; conforter les pactes linguistiques ; faire respecter le multilinguisme dans les organisations internationales ; adopter en matière d'aide au développement une stratégie ambitieuse pour le développement de la francophonie économique et numérique ; favoriser la diffusion des publications scientifiques en langue française ; dégager des positions communes entre pays francophones au sein des organismes internationaux.

Si des progrès continus ont été enregistrés dans divers domaines depuis la création des institutions francophones il y a une cinquantaine d'années, des fragilités demeurent et l'avenir de la cause francophone mérite d'être confortée. L'*AFAL* souhaite, au-delà de ses publications et prises de position, attirer l'attention des chefs d'État et de gouvernement sur quelques priorités clés pour assurer la vitalité de la langue française et de la francophonie :

1) D'abord, conformément aux origines de la Francophonie, mieux prendre en compte la société civile, souvent méconnue ou négligée, dans l'élaboration des politiques francophones, en conférant notamment un statut et des moyens renforcés à la Conférence des organisations internationales non gouvernementales (COING), au sein de laquelle l'*AFAL* a vocation à jouer un rôle privilégié, comme au sein de l'UNESCO. La société civile, notamment la jeunesse, est le cœur battant de la Francophonie sur les cinq continents, et un acteur déterminant pour l'avenir de celle-ci.

2) Renforcer l'effort en faveur de l'amélioration des systèmes éducatifs en français, facteur essentiel pour continuer à accroître le nombre de locuteurs francophones, comme pour la maîtrise de la langue française, mais aussi la structuration de la pensée, le développement de l'esprit critique et, au-delà, la constitution de citoyens libres. Un effort qui doit porter sur la formation initiale comme la formation continue sous toutes ses formes et englober les activités culturelles en langue française au sens large, de même que la valorisation de la Francophonie dans les programmes scolaires.

3) Conforter les pactes linguistiques, ainsi que le cadre légal d'emploi et de promotion de la langue française dans les États et régions francophones. L'*AFAL* vient d'ailleurs de publier un rapport à ce sujet concernant la France et travaille depuis longtemps à l'élaboration de pactes linguistiques.

4) Faire respecter le multilinguisme dans les organisations internationales où le français est langue officielle, c'est-à-dire la plupart d'entre elles, alors qu'il y subit un net déclin. Tous les documents comme les réunions et manifestations officielles doivent pouvoir être accessibles en français, en s'appuyant au besoin sur les progrès offerts pour la traduction par l'intelligence artificielle. Il convient de veiller plus particulièrement à l'application de ce principe dans les différentes institutions de l'ONU et celles de l'Union européenne, le français constituant la première langue maternelle des habitants de l'Union avec l'allemand. Les chefs d'État et de gouvernement francophones sont invités à s'exprimer toujours en français dans leurs allocutions officielles au sein des organisations internationales et à demander aux représentants de leurs administrations à faire de même.

5) Adopter une stratégie ambitieuse pour le développement de la Francophonie économique et numérique pour les 30 ans à venir, fondée sur l'accroissement des échanges et partenariats entre entreprises et acteurs économiques, voire acteurs de la société civile. Ce domaine, largement sous-exploité, présente un potentiel considérable et pourrait s'accompagner d'une priorité plus grande accordée aux pays francophones dans l'aide au développement.

6) Favoriser la publication et la transmission des travaux scientifiques et de recherche en français dans le monde francophone et au-delà. Développer parallèlement les échanges entre étudiants et universitaires.

7) Encourager un front commun politique des États et gouvernements francophones dans les instances internationales, afin de converger vers des positions communes et d'offrir des mesures de régulation de la mondialisation fondées sur les valeurs d'humanisme, de développement durable et de solidarité, au-delà de l'accroissement des échanges et de la production économiques.

Dossier

En Louisiane, dans le sud des États-Unis, la langue française reprend de la vigueur

Des médias accompagnent et encouragent ce renouveau, à l'image de Télé-Louisiane qui depuis 2018 diffuse des vidéos en ligne et s'est fait une place sur l'antenne de la télévision publique. Au micro de "L'atelier des médias" de RFI, Will McGrew, cofondateur de Télé-Louisiane, raconte l'aventure et les défis de ce média francophone Comment Télé-Louisiane accompagne le renouveau du français louisianais.



Télé-Louisiane a été lancée en 2018 dans la ville de la Nouvelle-Orléans. Son slogan, c'est : « *Icitte. Asteur. Ensemble.* » Icitte parce que c'est en Louisiane que ça se passe ; Asteur, qui veut dire maintenant, et Ensemble parce que l'union fait la force entre les communautés créole, cajun, amérindienne et autres qui peuplent la Louisiane. **Will McGrew**, l'un des cofondateurs de Télé-Louisiane, était de passage à Paris. Âgé de 29 ans, il est né à la Nouvelle-Orléans. Au micro, il explique son aventure entrepreneuriale et médiatique, qui relève le défi de raconter la Louisiane d'aujourd'hui en français louisianais...

Québec lance un grand chantier pour protéger le français/Radio Canada du 27/1/2023

NDLR : Suite logique du vote de la loi 96 (14) le 24 mai 2022, et des attaques qu'elle a subies et subira longtemps de la part du Canada fédéral et de la puissante minorité anglophone et angloaméricanophile du Québec, le gouvernement québécois de M. Legault a créé l'an dernier un « Groupe d'action pour l'avenir de la Langue française ». Le programme a été présenté il y a quelques mois. Il sera publié dans le prochain numéro de notre revue *ALF-HC*. Albert Salon

Le ministre de la Langue française, Jean-François Roberge, souhaite prendre de nouvelles mesures, en plus de celles incluses dans la loi 96.



Photo : Radio-Canada / Sylvain Roy Roussel

Le gouvernement Legault, qui a réformé la loi 101 lors de la dernière législature, ne s'arrêtera pas là. Le ministre Jean-François Roberge annonce le déploiement d'une nouvelle « offensive » pour stopper le déclin de la langue de Vigneault sur le territoire québécois.

Le député de Chambly avait convié les médias vendredi matin pour présenter le grand chantier qu'il lancera en 2023 dans le but d'inverser la tendance, réitérant l'appel au réveil national qu'il avait lancé avant les Fêtes. Les Québécois, dit-il, sont à la croisée des chemins. De toute urgence, il faut améliorer la qualité et la maîtrise du français; et de toute urgence, il faut assurer sa vitalité dans toutes les sphères de la société, a lancé le ministre en point de presse. L'initiative présentée par M. Roberge vendredi prévoit notamment la création d'un groupe d'action pour l'avenir de la langue française. Le comité sera composé d'une demi-douzaine de ministres, qui se réuniront environ aux deux semaines, dans un premier temps, du moins. M. Roberge pourra ainsi compter sur les services de ses collègues Christine Fréchette, Mathieu Lacombe, Pascale Déry, Bernard Drainville et Martine Biron. Son prédécesseur, Simon Jolin-Barrette, ne fera pas partie du groupe, mais il pourra s'y joindre à l'occasion, a mentionné le ministre.

La ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Christine Fréchette, et son collègue à l'Éducation, Bernard Drainville, feront partie du groupe d'action du gouvernement Legault pour l'avenir de la langue française au Québec. L'offensive prévoit en outre une démarche de consultation auprès d'experts et de citoyens, ainsi que la création d'un tableau de bord qui permettra de suivre l'évolution de la situation linguistique au Québec. Le tout devrait déboucher sur un plan d'action qui sera déposé au plus tard à l'automne 2023. Une campagne publicitaire de grande envergure devrait par ailleurs être lancée dans les prochains mois pour que tout le monde prenne conscience de la situation actuelle de la langue française. Elle s'étalera sur plusieurs années, a spécifié le ministre. Des indicateurs sont prévus pour surveiller l'évolution de la situation

Le dernier événement du genre, souligne-t-on en coulisse, remonte aux États généraux présidés par Gérald Larose au début des années 2000. La situation a pourtant empiré depuis. Pour éviter que la même chose se reproduise, le groupe d'action souhaitera donc se donner de nouveaux indicateurs, a indiqué vendredi le ministre de la Langue française, et ce, au-delà des informations de recensement fournies tous les cinq ans par le fédéral. L'urgence de la situation commande des mises à jour plus rapides, selon lui. On va, de manière complémentaire, se chercher d'autres indicateurs en fonction du plan, a expliqué M. Roberge. On veut un plan d'action qui est clair, et on veut être capables de mesurer les

effets. Ces indicateurs, qui seront intégrés dans un tableau de bord, permettront au gouvernement de se fixer un échéancier pour chacun des objectifs qui apparaîtront dans son plan d'action, a précisé M. Roberge. D'entrée de jeu, ce dernier a toutefois exclu la possibilité d'étendre la loi 101 au collégial, jugeant que ce dossier était déjà clos. Ralentir, arrêter, puis inverser le déclin. L'usage du français décline au Québec, selon les plus récentes données présentées par Statistique Canada. Tous les indicateurs sont en baisse.

Le gouvernement Legault souhaite que sa nouvelle offensive puisse mobiliser la population, afin que celle-ci ne tienne pas l'avenir du français pour acquis. Cette mission de sensibilisation est au cœur des responsabilités ministérielles de Jean-François Roberge, a expliqué le principal intéressé, vendredi. Le premier ministre m'a confié l'automne dernier un mandat important, [soit] celui de prendre tous les moyens nécessaires pour ralentir, arrêter, puis inverser le déclin de la langue française qu'on voit depuis trop longtemps, a rappelé le ministre. M. Roberge s'inquiète notamment que seulement 48 % des Montréalais utilisent le français comme langue parlée à la maison. Mais il ne s'agit pas uniquement d'un problème métropolitain, souligne-t-il. Le recul du français est observable dans tous les grands indicateurs et dans toutes les régions, dont l'Outaouais.

À la grandeur du Québec, les statistiques sont inquiétantes, une citation de Jean-François Roberge, ministre de la langue française

Présent lors de l'annonce, le ministre Lacombe s'est aussi inquiété que les jeunes semblent se détourner de la culture d'ici. Selon un rapport publié l'été dernier, le Québec a généré 4,6 milliards d'écoutes de chansons sur les services en ligne en 2021, dont seulement 9 % d'artistes de la province. Et là-dessus, il y en a beaucoup qui étaient des contenus anglophones, a-t-il relevé. Donc on a beaucoup, beaucoup de travail à faire à ce niveau-là. Plus tôt cette semaine, François Legault avait confié à Patrice Roy dans une entrevue accordée en exclusivité à Radio-Canada que son gouvernement poserait de nouveaux gestes à saveur linguistique au cours de son mandat, notamment dans le domaine l'immigration. Un commissaire à la langue française devait être choisi par l'Assemblée nationale dans la foulée de l'adoption de la loi 96, l'an dernier. La nomination a toutefois été repoussée, l'opposition ayant en coulisse manifesté son désaccord sur l'identité du candidat retenu par le gouvernement. La Coalition avenir Québec (CAQ) multiplie les annonces en marge du caucus de présession qu'il a officiellement entamé jeudi à Laval. Bernard Drainville a notamment présenté les sept priorités auxquelles il entend s'attaquer en Éducation. La CAQ a également fait savoir jeudi soir que le président de son aile jeunesse, Victor Pelletier, se présentera à l'élection complémentaire qui aura lieu bientôt dans la circonscription montréalaise de Saint-Henri-Sainte-Anne, représentée jusqu'au 1^{er} décembre dernier par l'ex-cheffe libérale Dominique Anglade.

La fierté française au Québec (et en France ?)

NDLR : cet article de **Brian Myles** dans *Le Devoir* de Montréal constitue une excellente analyse de la situation réelle de notre langue commune au Québec., heureusement nourrie par les réussites de la localisation, de l'organisation, des prestations des athlètes, et de l'extraordinaire engouement populaire des JO de Paris (et de France !), doit maintenant se tourner vers la promotion de notre langue. Il faut pour cela augmenter la pression sur notre classe politique trop indifférente, trop laxiste, trop complaisante à l'égard de l'Empire, voire franchement collaborationniste et saboteuse au plus haut niveau de l'État. Albert Salon.

La fierté, socle d'avenir du français

Le Québec est passé à l'offensive avec la création du Groupe d'action pour l'avenir de la langue française (GAALF), mais son action se concentre autour d'une poignée de ministres et d'une consultation discrète d'experts. Il faudra beaucoup d'ambition et une mobilisation de la société civile pour amener le combat à une autre étape. L'heure est venue de raviver la fierté et de cimenter l'union entre langue et culture françaises. C'est une tâche titanesque que le politique ne peut accomplir seul. *Le Devoir*, **Brian Myles**, 11.8.2024

Avec cette série, l'équipe éditoriale remonte aux sources d'un modèle québécois qui bat de l'aile dans l'espoir d'en raviver les premières étincelles, celles qui ont permis à notre nation de se distinguer des autres. Aujourd'hui : la loi 101. De toutes les réformes liées au modèle québécois, la réappropriation de notre destin linguistique demeure sans contredit la plus importante. Ce ne fut pas un parcours de tout repos, et il en sera toujours ainsi dans une nation singulière par sa langue et ses institutions dans un continent anglo-saxon. L'anglais demeure encore et toujours l'irrésistible lingua franca des affaires, du divertissement de masse et de l'économie numérique.

Combattre, rester vigilants, réaffirmer notre droit inaliénable de vivre, grandir et rêver en français demeurent des missions qu'il nous incombe d'assumer à l'échelle individuelle et collective. Nous ne serons jamais rassurés par la place du français de par ces considérations géographiques, démographiques et culturelles. Si les esprits critiques à l'égard des réformes visant à protéger le français pouvaient substituer la compréhension historique à la promptitude de leur indignation, nos débats de société s'en porteraient mieux. En revanche, si les héritiers du fait français se rappelaient à leur devoir d'intégration et de main tendue à l'égard de ces milliers de Québécois et nouveaux arrivants qu'il faut rattacher sans relâche à la langue et à la culture de la majorité, nous en sortirions grandis, et peut-être même unis dans un projet collectif.

Ce travail de longue haleine s'étend sur plus d'une génération et nécessite de la constance de la part des formations politiques qui se partagent le volant en alternance aux commandes de notre destin. Entre l'impulsion initiale de 1974, alors que le libéral François Cloutier fait du français la seule langue officielle du Québec, l'acte révolutionnaire et réparateur de 1977, alors que Camille Laurin casse les chaînes de l'infériorité avec la loi 101, et l'adoption contemporaine de la loi 96 par le gouvernement Legault, nous sommes forcés d'admettre l'existence de nombreux passages à vide dans la vigueur du combat linguistique.

Aussi pouvons-nous espérer que le prochain cycle politique québécois produira des leaders qui seront tous animés par la même détermination pour assurer la protection du français et contrer son déclin. Le français se conjugue au mode déclin pour une série d'indicateurs, tous préoccupants : son poids dans le Canada officiellement « bilingue », sa place comme langue maternelle, comme première langue parlée à la maison, comme langue d'usage à Montréal, capitale mondiale du « Bonjour-Hi ». L'attrait de l'anglais au cégep ne se dément pas, et il favorise lentement le rattachement d'une nouvelle génération de diplômés au creuset anglophone, comme le démontre une étude récente de l'Office québécois de la langue française (OQLF). En dépit du resserrement des lois linguistiques, des brèches subsistent encore, comme celle permettant de choisir librement la formation professionnelle au secondaire en anglais.

Des points positifs ? Il y en a au moins deux : 93,7 % des Québécois sont capables de soutenir une conversation en français, et la loi 101 produit encore des merveilles pour franciser les enfants issus de l'immigration dans les écoles primaires et secondaires. Qu'il soit permis de souligner ces succès sans être taxé d'apathie ou d'insouciance par certains démographes en quête d'un monopole sur la vérité.

En revanche, une fracture générationnelle s'installe à la demeure, en particulier chez les 18 à 34 ans pour qui les batailles du passé ne résonnent pas dans leur quotidien. Nous les avons encouragés à se projeter dans l'avenir comme des citoyens du monde. Les changements démographiques, l'ouverture à l'autre et l'éclatement des frontières dans les univers numériques les ont amenés à adopter des identités multiples. Le bilinguisme leur a été présenté comme un atout pour élargir leurs horizons, ce qui demeure toujours vrai.

La vulnérabilité du français ne semble pas les atteindre, mais comment le leur reprocher ? Le combat pour la langue fut pendant des décennies dominé par l'approche statistique, normative et législative. Sans renier un seul instant leur nécessité, elles ont pris tellement d'espace que nous avons relégué à la périphérie du combat l'importance de la relation symbiotique entre langue et culture. Une langue bien normée a moins de force qu'une langue bien normée et aimée.

La révolution numérique a plus de 30 ans, mais nous découvrons aujourd'hui seulement l'importance d'affirmer la souveraineté culturelle du Québec dans ces univers dématérialisés, où les contenus et les créateurs francophones peinent à trouver leur chemin vers le cœur et l'esprit du public.

Québec est passé à l'offensive avec la création du *Groupe d'action pour l'avenir de la langue française (GAALF)*, mais son action se concentre autour d'une poignée de ministres et d'une consultation discrète d'experts. Il faudra beaucoup d'ambition et une mobilisation de la société civile pour amener le combat à une autre étape. L'heure est venue de raviver la fierté et de cimenter l'union entre langue et culture françaises. C'est une tâche titanesque que le politique ne peut accomplir seul.

Langue française = supériorité économique

NDLR : Ilyes Zouari, président du CERMF (Centre d'étude et de réflexion sur le Monde francophone : info@cermf.org www.cermf.org), est membre de notre Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie. Albert Salon.

Bien que désavantagée par une population largement moins nombreuse, l'Algérie devrait réaliser l'exploit de dépasser le Nigeria en matière de PIB nominal dès cette année, selon les dernières prévisions du FMI. Toutefois, un éventuel passage à l'anglais pourrait entraver la poursuite du décollage économique du pays, en le faisant basculer dans la zone linguistique globalement la moins dynamique économiquement du continent, et en le coupant de la vaste et voisine Afrique francophone.

Selon les dernières prévisions du FMI, l'Algérie devrait afficher un PIB nominal de 266,78 milliards de dollars en 2024, contre 252,74 milliards pour le Nigeria, qui rétrograderait ainsi à la quatrième position sur le continent. Une grande performance pour l'Algérie, étant donné que l'avantage démographique du Nigeria est de nature à augmenter mécaniquement son PIB, qui devrait ainsi être considérablement supérieur. En effet, et à

niveau de développement égal, une population par exemple deux fois plus nombreuse implique automatiquement une activité économique deux fois plus importante, se manifestant par un nombre environ deux fois plus élevé de boulangeries, de cordonniers, ou encore de pompes funèbres... ce qui double automatiquement le PIB total. Une réalité qui place systématiquement les pays très peuplés en bonne position dans les classements internationaux en la matière, même s'ils sont moins développés et moins dynamiques économiquement que leurs voisins.

Un dynamisme supérieur, une plus grande attractivité, et de meilleurs indicateurs socio-économiques.

La performance de l'Algérie, qui devrait d'ailleurs creuser l'écart avec le Nigeria au cours des deux prochaines années, selon le FMI, est donc d'autant plus exceptionnelle que le pays est quatre fois moins peuplé, avec une population de 47 millions d'habitants début 2024, contre, très probablement, un maximum de 190 millions pour le Nigeria. En effet, il convient de souligner que la population réelle du Nigeria n'est certainement pas d'environ 230 millions d'habitants, comme l'indiquent les chiffres officiels, mais bien en deçà comme le démontrent de nombreuses études réalisées au Nigeria même, et se basant sur de nombreux indicateurs, comme le nombre de votants aux élections, de téléphones portables en circulation, de véhicules vendus par année, ou encore sur des images satellitaires des grandes agglomérations du pays. L'ancien président du Nigeria, Jonathan Goodluck, avait d'ailleurs lui-même déclaré au mois d'avril de l'année dernière, soit huit ans après avoir quitté ses fonctions, que la population réelle du pays n'était probablement que d'environ 150 millions d'habitants. Un écart considérable, qui fait du Nigeria le seul et unique pays au monde publiant des données démographiques officielles aussi éloignées de la réalité, et qui se répète depuis l'indépendance du pays il y a plus de six décennies (une singularité ayant pour origine la farouche concurrence politique entre le nord et le sud du pays, chacune des parties cherchant à gonfler sa population).

Cette grande performance de l'Algérie ne fait que refléter une économie bien plus développée qu'au Nigeria, et s'appuyant notamment sur des secteurs industriel et tertiaire plus denses et dynamiques. De même, et bien que le pays ait encore un long chemin à parcourir afin de rattraper son retard en matière de diversification et de compétitivité par rapport à ses voisins francophones du Maghreb, le Maroc et la Tunisie, et d'éviter ainsi un tarissement des réserves de change d'ici à la fin de la décennie (compte tenu de la baisse attendue du cours des hydrocarbures et des capacités d'exportation du pays), l'Algérie a récemment – et enfin – mis en place une vaste politique de diversification dans le but de sortir progressivement de sa dépendance aux hydrocarbures, qui représentent encore environ 90 % des exportations nationales, comme d'ailleurs au Nigeria (les deux pays ayant une production globalement comparable en hydrocarbures, le Nigeria étant le premier producteur africain de pétrole et le troisième pour le gaz naturel, et l'Algérie le premier pour le gaz naturel et le quatrième pour le pétrole). Cette politique de diversification, qui se traduit déjà par une accélération de la croissance économique (4,1 % en 2023, contre 2,9 % pour le Nigeria), s'appuie sur des investissements publics et privés algériens, mais désormais également sur des investissements étrangers, parfois massifs et notamment à travers la signature récente de nombreux contrats avec des entités publiques ou privées issues de puissances émergentes, et souvent membres des BRICS (dans l'agriculture, l'industrie agroalimentaire, la production d'engrais, les industries textiles,

minières...). Des investisseurs attirés par la stabilité du pays, et par un environnement globalement de plus en plus favorable aux affaires.

Une attractivité grandissante qui fait justement défaut au Nigeria, où les nouveaux investissements étrangers hors hydrocarbures sont désormais négligeables, et qui a même été déserté par une bonne partie des grandes entreprises étrangères historiquement présentes dans le pays. Cette désaffection s'explique par un climat globalement assez défavorable aux investisseurs, aussi bien étrangers que nationaux, et résultant d'un très haut niveau de corruption et d'insécurité. En effet, le pays se place à la 145^e place mondiale dans le dernier Indice de perception de la corruption, publié par l'ONG Transparency international en mars dernier (assez loin derrière l'Algérie, qui occupe la 104^e place, soit presque dans la « moyenne mondiale »), et enregistre chaque année un nombre très élevé d'agressions diverses (vols, kidnappings, homicides, attentats terroristes au nord-est...)

La gouvernance globalement meilleure en Algérie, et contrastant avec la situation prévalant depuis de nombreuses années au Nigeria, se traduit notamment par de bien meilleurs indicateurs socio-économiques, comme au niveau de l'inflation, de l'électrification ou encore de l'espérance de vie. En effet, le taux d'inflation annuel sur la décennie de 2014-2023 s'est établi à seulement 5,4 % en Algérie, alors qu'il atteint non moins de 14,6 % au Nigeria (et même 24,7 % en 2023). Un niveau très élevé qui s'explique partiellement par l'effondrement constant de la monnaie nigériane, dont l'évolution ne fait en réalité que refléter la santé économique réelle du pays, et dont la valeur a été divisée par non moins de 2 417 par rapport au dollar américain depuis sa création en janvier 1973. Sur la même période, la valeur du dinar algérien a été divisée par 34 (soit une dépréciation assez importante, mais tout de même 71 fois moins forte que pour le naira...).

Quant au taux d'électrification, celui-ci a atteint 100 % de la population de l'Algérie en 2022, selon les dernières données de la Banque mondiale, contre seulement 60,5 % au Nigeria. Par ailleurs, ce dernier affiche le troisième plus faible niveau au monde d'espérance de vie, estimée à 53,6 années en 2022, contre 77,1 pour l'Algérie (soit un niveau comparable à celui de plusieurs pays développés membres de l'Union européenne). De même, le Nigeria affiche le troisième plus haut taux de mortalité infantile au monde, avec 68,5 décès pour 1000 naissances vivantes en 2022, contre 18,7 en Algérie (niveau toutefois presque deux fois plus élevé qu'en Tunisie).

Un décollage économique menacé par un éventuel passage à l'anglais

Au moment où l'Algérie commence enfin à décoller économiquement, et donc à rattraper son retard par rapport à ses voisins francophones du Maghreb, certaines voix s'élèvent pour demander un remplacement du français par l'anglais, en tant que première langue étrangère du pays. Or, un éventuel passage à l'anglais pourrait freiner le développement économique du pays et nuire considérablement à ses intérêts supérieurs, en le faisant basculer dans la zone linguistique globalement la moins dynamique économiquement du continent, et en le coupant de la vaste et voisine Afrique francophone.

En effet, l'Afrique francophone, bien plus étendue que ce qu'indiquent la plupart des cartes géographiques en circulation (qui divisent par deux ou trois la taille du continent africain), est globalement la partie économiquement la plus dynamique du continent, la

plus industrialisée, la moins endettée, la moins touchée par l'inflation, mais aussi la moins frappée par les inégalités (seulement deux pays francophones parmi les dix pays africains les plus inégalitaires, selon l'indice Gini, et se classant à partir de la neuvième place), la corruption, la violence et les conflits (comme on le voit actuellement au Soudan, où la guerre civile a déjà fait, en une seule année, plus de victimes que les troubles observés dans toute l'Afrique de l'Ouest francophone depuis les indépendances, il y a plus de 60 ans, ou encore comme on l'a vu en Éthiopie, où la guerre civile achevée en novembre 2022 a fait bien plus de victimes en seulement deux années qu'il n'y en a eu dans toutes les anciennes colonies françaises d'Afrique subsaharienne depuis leur indépendance également !). À titre d'exemple, l'Afrique subsaharienne francophone, vaste ensemble de 22 pays, réalisé en 2023 le niveau de croissance économique le plus élevé d'Afrique subsaharienne pour la dixième année consécutive et la onzième fois en douze ans, selon les dernières données de la Banque mondiale (qui confirme la tendance pour cette année 2024), et a enregistré un taux de croissance annuel de 3,9 % sur la période décennale 2014-2023, contre seulement 2 % pour le reste de l'Afrique subsaharienne (soit un rythme inférieur même à sa croissance démographique). Quant à l'inflation, celle-ci a globalement été bien plus faible dans ce vaste ensemble (4,1 % sur la dernière décennie, contre 17,2 % pour le reste de l'Afrique subsaharienne), tout comme l'endettement qui demeure davantage maîtrisé (51,3 % du PIB fin 2023, contre 67,1 % selon les dernières données du FMI, et seulement deux pays francophones parmi les dix pays les plus endettés du continent). Une différence que l'on observe également en Afrique du Nord, avec un endettement plus faible dans les pays francophones du Maghreb qu'en Égypte (où il atteint 95,9 % du PIB fin 2023), et une inflation bien moins élevée du côté francophone, avec des taux annuels de 2,1 %, 5,4 % et 6,1 %, respectivement, pour le Maroc, l'Algérie et la Tunisie sur la décennie 2014-2023, contre 14,2 % en Égypte (33,9 % en 2023), où l'inflation se situe donc globalement à un niveau comparable à celui de Nigeria (14,6 % sur la décennie).

Ce dynamisme s'est notamment traduit par le fait que la Côte d'Ivoire a réussi l'exploit de devenir le pays le plus riche de toute l'Afrique de l'Ouest continentale, malgré une production pétrolière environ 50 fois moins importante que celle du Nigeria au cours de la dernière décennie, et malgré des productions pétrolière et aurifère six fois et trois à quatre fois moindres que celle du Ghana voisin. Un dynamisme supérieur que l'on observe également au Sénégal et au Cameroun, qui viennent eux-aussi de réussir l'exploit, en 2023, de dépasser le Nigeria en PIB par habitant, en dépit d'une production pétrolière 20 fois moindre pour le Cameroun au cours de la décennie 2014-2023, et tout simplement inexistante au Sénégal (qui n'a intégré le cercle des pays producteurs d'hydrocarbures que cette année). De même, ce dynamisme économique francophone se manifeste à travers le nombre d'entreprises présentes parmi les 500 plus grandes entreprises du continent, comme le révèle chaque année le classement publié par le magazine Jeune Afrique. En effet, et dans son édition de 2023, ce classement indiquait la présence de non moins de 56 entreprises marocaines parmi les 500 plus importantes du continent en 2021, contre seulement 46 pour l'Égypte, pourtant trois fois plus peuplée, et qui devrait donc être considérablement mieux représentée. De même, la Tunisie, qui, comme le Maroc francophone se place régulièrement aux premières places continentales en matière d'innovation et de compétitivité, était représentée par non moins de 21 entreprises, malgré ses 11 millions d'habitants seulement, dépassant ainsi également l'Algérie, quatre fois plus

peuplée et représentée par 12 entreprises. Un classement qui avait également mis en évidence la montée en puissance de la Côte d'Ivoire, qui avec ses 27 entreprises faisait pratiquement jeu égal avec le Nigeria (31) malgré une population bien inférieure, de près de 30 millions d'habitants en 2021 (mais ayant tout de même été multipliée par huit depuis 1960).

Devenu un investisseur majeur sur le continent africain, où il dispose notamment d'un réseau bancaire deux fois plus étoffé que la France, le Maroc est d'ailleurs sans doute déjà passé au premier rang des pays africains les plus industrialisés, selon les critères de la Banque africaine de développement, en dépassant l'Afrique du Sud qu'il talonnait déjà de très près dans le dernier classement publié par cette institution, en novembre 2022 (avec un écart de seulement 0,9 %. Comme le Nigéria, ce géant minier souffre lui aussi d'un manque de dynamisme économique, se manifestant notamment par un taux de croissance annuelle de seulement 0,7 % sur la décennie 2014-2023, et par d'importantes difficultés en matière d'accès à l'électricité, avec un taux de seulement 86,5 % au niveau national et de très fréquents délestages, dépassant parfois les 10 heures par jour dans les grandes villes du pays (alors qu'ils sont quasiment inexistantes en Afrique du Nord). Ainsi, un éventuel passage à l'anglais pourrait gravement nuire aux intérêts économiques de l'Algérie, mais également à ses intérêts géopolitiques, en réduisant notamment et à terme son influence historique dans la région du Sahel. Au lieu de guerroyer contre la langue française, pour différentes raisons plus ou moins avouées, les intérêts supérieurs de l'Algérie et de son peuple commandent de s'inspirer plutôt de la sagesse de ses voisins francophones et frères du Maghreb, la Tunisie et le Maroc, qui n'ont jamais renoncé à leur caractère francophone et ont simplement choisi d'ajouter et de généraliser l'apprentissage de la langue anglaise en tant que seconde langue étrangère obligatoire (enseignée chronologiquement en deuxième position, au primaire en Tunisie et à partir de la première année du collège au Maroc). Il est d'ailleurs plus qu'intéressant de noter que cela n'empêche nullement ces deux voisins de se classer régulièrement parmi les cinq pays arabes les plus performants en langue anglaise (selon le classement EF-EPI, qui fait référence en la matière), dépassant ainsi chaque année la quasi-totalité des pays arabes anciennement colonisés par le Royaume-Uni, pays de Golfe compris ! Ainsi, l'apprentissage du français en premier n'empêche guère de maîtriser une deuxième langue étrangère, alors que l'expérience démontre clairement que l'apprentissage de l'anglais en premier est généralement de nature à empêcher la maîtrise d'une seconde langue étrangère...

Intelligence artificielle et Francophonie, par Nadia Antonin

La 49^e session plénière de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) qui s'est tenue à Montréal début juillet 2024 a choisi comme thème général l'intelligence artificielle. Les participants se sont interrogés sur la question de savoir comment cette nouvelle technologie pourrait servir et non nuire aux francophones. Auparavant, le 10 décembre 2021, lors d'une conférence ministérielle de la Francophonie, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) avait présenté sa stratégie de la Francophonie numérique pour 2022-2026 en retenant entre autres comme objectifs :

- 1) « Stimuler l'innovation au service de l'humain et encourager un développement et un usage inclusif des technologies numériques, telle l'intelligence artificielle, qui soit responsable et respectueux des droits de l'Homme » ;
- 2) « Soutenir la recherche, le développement et les actions d'utilité francophone et leur diffusion dans le domaine des technologies numériques, y compris l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique » [...] (voir glossaire).

Un rapport récent intitulé « IA : notre ambition pour la France » relate les travaux d'une Commission de l'intelligence artificielle qui a rassemblé des acteurs de différents secteurs (culturel, économique, technologique, recherche...) sous la co-présidence d'Anne Bouverot, présidente du conseil d'administration de l'ENS et de Philippe Aghion, professeur au Collège de France. Dans ce rapport, les auteurs rappellent que la *France dispose d'un ensemble hors du commun de corpus en partie numérisés depuis les années 2000* [...] « qui représente linguistiquement, artistiquement, culturellement un paysage intellectuel et émotionnel très large de la francophonie ». Ces données patrimoniales représentent « un enjeu de diversité culturelle et de souveraineté ». Cela étant, les auteurs déplorent « qu'à l'heure actuelle, les modèles d'IA sont moins performants en français qu'en anglais, ayant principalement été entraînés sur des corpus anglais ».

Après avoir dressé un bref état des lieux de l'IA francophone, nous examinerons en quoi l'IA représente un défi pour la langue française.

1. Bref état des lieux de l'IA francophone

Avec 327 millions de locuteurs francophones dans le monde en 2023 contre 321 millions en 2022, l'espace francophone produit 17 % du PIB mondial. Les deux tiers des francophones résident en Afrique. Grâce au Canada, au Québec et à la France, l'IA francophone tire son épingle du jeu. Le récent classement du Tortoise Global AI Index (mars 2022), qui mesure la vitalité des pays dans le domaine de l'IA, compte le Canada, le Québec et la France parmi les dix premiers pays du monde.

L'anglais est la langue dominante dans le monde des nouvelles technologies et les données massives (*big data*) sont produites par les géants du numérique (*BigTechs*) américains et chinois : les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft) et les BATX (Baidu, Alibaba et Tencent et Xiaomi).

Bien que le français reste la quatrième langue de l'internet, derrière l'anglais, le chinois et l'espagnol, il est maintenant à égalité avec l'hindi, qui connaît une ascension particulière. La fracture numérique des pays francophones africains, encore en situation inégalitaire pour l'accès aux nouvelles technologies, peut expliquer le rattrapage du français par l'hindi.

2. Les opportunités et les défis liés au développement d'une IA respectueuse de la francophonie

Le concept « intelligence artificielle », de l'anglais « *artificial intelligence* », a été créé par John McCarthy mais son origine est née d'un article d'Alan Turing, intitulé « *Computing Machinery and Intelligence* » dans lequel Turing a suggéré sa célèbre expérience le « test de Turing ». Avec Marwin Lee Minsky, un autre pionnier de l'IA, John McCarthy a fondé le Groupe d'intelligence artificielle du Massachusetts of Technology (MIT). Le concept "intelligence artificielle" caractérise l'élaboration de programmes informatiques capables de prendre en charge des tâches habituellement effectuées par des humains, l'objectif étant de parvenir à transmettre à une machine des fonctions propres à l'humain comme la rationalité, le raisonnement, la mémoire et la perception. De son côté, Yann Le Cun, titulaire de la Chaire Informatique et sciences numériques au Collège de France en 2015-2016, définit l'intelligence artificielle comme " *un ensemble de techniques permettant à des machines d'accomplir des tâches et de résoudre des problèmes normalement réservés aux humains et à certains animaux*". Enfin, pour le Parlement européen,

l'intelligence artificielle représente tout outil utilisé par une machine afin de « reproduire des comportements liés aux humains, tels que le raisonnement, la planification et la créativité ».

La langue occupe une place centrale dans l'intelligence artificielle. Ainsi, comme l'explique la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, « nous devons nous assurer que le français figure en bonne place en termes d'outillage mais aussi de ressources linguistiques disponibles, pour permettre le développement de ces outils innovants, faute de quoi le français ne permettrait plus d'assurer les interactions essentielles à notre quotidien, ni d'accéder à l'information, qu'elle soit culturelle ou plus généraliste ». En d'autres termes, il faut agir pour que le français soit un matériau pour l'IA, qu'une langue scientifique française continue d'exister.

- ChatGPT en français

La montée en puissance de l'IA a redéfini la façon dont nous interagissons avec la technologie. Parmi les avancées majeures, ChatGPT en français constitue une innovation majeure dans l'univers de l'IA. ChatGPT en français a été conçue pour comprendre et générer du texte en français. L'adaptation de ChatGPT pour le marché francophone français permet d'offrir aux utilisateurs francophones des réponses précises et naturelles dans leur langue maternelle. Ainsi, dans la relation client, il permet une communication plus efficace et personnalisée. Dans le domaine de l'éducation, il est un outil pédagogique précieux, apte à fournir des explications et des réponses en français. Au total, les multiples applications de ChatGPT et son potentiel d'évolution constituent un outil incontournable pour interagir avec le numérique.

En résumé, bien que le réseau neuronal ChatGPT fonctionne en français, il dispose de moins de ressources et de vocabulaire. Il faut s'assurer qu'il soit bien « nourri » en français.

- Une plateforme de données baptisée « Villers-Cotterêts » pour développer l'usage du français par l'IA

Porté par la direction interministérielle du numérique (Dinum), le projet d'une plateforme de données (*data hub*), officialisé en décembre 2023, est destiné à augmenter la présence du français dans les modèles IA, à l'heure où, « en moyenne, moins de 0,2 % des données d'entraînement des modèles d'intelligence artificielle sont françaises », relevait Jean-Noël Barrot, alors Ministre délégué en charge du Numérique. Pour collecter les données, le Ministère de la Culture fera appel à l'Institut national des archives (INA), à la Bibliothèque nationale de France (BNF), au CNRS et à des associations de la société civile. La faible présence du français établit des biais linguistiques et culturels (voir glossaire). Or, en matière d'IA, les biais sont aujourd'hui le principal point faible de l'IA. Benoît Sagot, responsable de l'équipe-projet ALMA_{na}CH (*Automatic Language Modelling and Analysis & Computational Humanities*) au sein de l'Institut national de recherche en sciences et technologie du numérique (INRIA) déplore ce manque de diversité linguistique qui est encore palpable dans les principaux modèles. Il écrit : « Si vous demandez à ChatGPT de composer un poème en anglais, il produira des vers qui riment bien et respectent les règles rythmiques de la poésie anglophone. En revanche, si vous lui demandez d'écrire un sonnet en français, vous constaterez que le résultat est moins bon. Il ne maîtrisera pas nécessairement l'usage exclusif des alexandrins ». Parallèlement aux biais linguistiques, d'autres déplorent les biais culturels. « Sur certains sujets, on constate un système de valeurs implicitement imposé. Cela reflète une forme d'impérialisme culturel démocratique californien qui ne correspond pas toujours à ce qu'on considèrerait comme neutre en France », déclare Benoît Sagot. Face à ce manque de diversité francophone, ce projet vise non seulement à « combattre les biais culturels des IA majoritairement anglo-saxonnes » écrit Jacques-André Fines Schlumberger, docteur en sciences de l'information et de la communication, mais également à « rassembler des données en langue française [...] en un lieu unique où elles seront accessibles et exploitables. A terme, l'ambition des auteurs du projet est de « créer une ressource linguistique riche et variée, représentative de la diversité linguistique de la France », explique Benoît Sagot.

Concrètement, la plateforme de données doit s'organiser autour d'un sous projet nommé LANGU: IA, qui se décompose en deux volets : 1) le premier vise à constituer une base de données de jugements humains pour le RLHF¹ (*reinforcement learning from human feedback* ou en français « apprentissage par renforcement avec des retours d'humains ») ; 2) la publication d'ensembles de données francophones pour un réglage fin² des grands modèles de langage (LLM) (voir glossaire).

- *Le projet PIAF (« Pour des intelligences artificielles francophones »)*

A l'heure actuelle, dans le domaine du traitement du langage naturel, les données d'entraînement disponibles sont issues d'un travail d'annotation réalisé sur des jeux de données en anglais ou traduites automatiquement, mais jamais en français « natif ». Or, il apparaît que l'utilisation de données d'entraînement issues de l'annotation de textes rédigés en langue française permet d'améliorer significativement la performance des modèles. Lancé en juin 2019, l'objet du projet PIAF de la mission Etalab – un département de la Dinum – a pour ambition d'encourager le développement de l'IA en français. Il vise à constituer la matière première permettant d'entraîner des algorithmes d'intelligence artificielle à partir de données en français, afin d'améliorer la performance d'agents conversationnels et de moteurs de recherche pour les administrations publiques. Il s'agit d'un projet ouvert et collaboratif qui s'est concentré tout d'abord à créer un jeu de données francophones pour entraîner et évaluer des algorithmes de questions-réponses nativement en français.

3. Lutte contre les anglicismes qui sévissent dans le vocabulaire de l'intelligence artificielle

Les techniques de l'intelligence artificielle ont entraîné avec elles la création d'une famille de termes en anglais. Face à l'anglicisation galopante qui sévit dans le domaine de la science des données et notamment dans celui de l'IA, il faut être très réactif car, comme le souligne Gérard Pelletier, directeur général de l'entreprise montréalaise DataFranca, « *dès que l'on s'habitue à utiliser un mot en anglais, il est très difficile de revenir en arrière* ».

Ainsi, en 2018, DataFranca a lancé le chantier du premier grand lexique français de l'intelligence artificielle à l'intention des professionnels de l'industrie, de la recherche et de l'enseignement. L'objectif visé est de constituer une plateforme collaborative en ligne pour « *vivre la science en français dans les secteurs porteurs de l'industrie, du savoir et de l'innovation* ».

De son côté, l'Office québécois de la langue française propose, en collaboration avec l'Institut des algorithmes d'apprentissage et des universités, un vocabulaire bilingue de 85 concepts liés à l'intelligence artificielle.

4. Petit glossaire des bases de l'intelligence artificielle

Comme le souligne Monsieur Robert Vézina, président-directeur général de l'Office québécois de la langue française, « *l'intelligence artificielle regorge de termes accrocheurs souvent galvaudés et pouvant porter à confusion, comme réseau de neurones artificiels, apprentissage automatique, vision par ordinateur...* »

Agent conversationnel (*chatbot*) : Programme informatique capable de simuler une conversation avec un ou plusieurs humains par échange vocal ou textuel ».

Algorithme (*algorithm*) : Suite d'opérations ou d'instructions à appliquer dans un ordre déterminé pour résoudre un problème ou d'obtenir un résultat donné.

Apprentissage automatique (*machine learning*) : Technique qui permet à une machine d'apprendre à résoudre des problèmes à partir d'exemples.

¹ Le RLHF vise à affiner les grands modèles de langage (LLM) afin de saisir les nuances subtiles de la communication humaine.

² Le réglage fin est le processus de réentraînement d'un modèle de base sur de nouvelles données.

Apprentissage par renforcement (*reinforcement learning*) : Type d'apprentissage informatique dans lequel un agent apprend à effectuer des actions dans un environnement pour atteindre un certain objectif.

Note : L'agent apprend grâce à des interactions répétées et à retour d'informations sous forme de récompense ou de punition.

Apprentissage profond (*deep-learning*) : Technique qui permet à une machine de reconnaître le contenu d'une image ou de comprendre le langage parlé.

Note : L'apprentissage profond est basé sur des réseaux de neurones artificiels.

Biais (*bias*) : Une des deux erreurs utilisées pour définir la qualité d'un algorithme d'apprentissage, l'autre étant la variance.

ChatGPT : Modèle de langage développé par la société américaine OpenAI, dont la principale fonction est de générer du texte pour répondre aux requêtes des internautes.

Note : Le terme GPT signifie « *Generative Pre-trained Transformer* », c'est-à-dire un modèle de langage basé sur l'apprentissage profond qui peut générer des textes de type humain à partir d'une entrée textuelle donnée.

Grand modèle de langage (LLM) : Type de programme d'intelligence artificielle capable de comprendre et de générer des textes en langage humain.

Réseaux de neurones artificiels (*artificial neural networks*) : Famille d'algorithmes informatiques inspirés des mécanismes de fonctionnement du cerveau humain utilisés pour résoudre des problèmes de contrôle, de reconnaissance de formes ou de mots, de mémorisation...

Vision par ordinateur (*computer vision*) : Technique d'intelligence artificielle permettant aux ordinateurs d'identifier et analyser des images ou des vidéos comme un cerveau humain.

Brèves

Nota bene : deux textes sont joints au présent bulletin :

1- Au sujet de la langue de travail au sein de l'alliance pour les technologies des langues à Villers-Cotterêts, une question écrite a été posée par une sénatrice, à laquelle la ministre de la Culture a répondu.

2- ALF et d'autres associations ont mis au point et diffusé un appel à l'engagement de tous pour l'avenir de la langue française intitulé **JeSuisMolière**, nous vous engageons à le signer.

Courrier des lecteurs

Lettre de **Marcel Girardin**, ancien président de l'association pour le français *Défense de la Langue française en Pays de Savoie*, à Yaël Braun-Pivet, le 20/09/2024

À Madame **Yaël Braun-Pivet**, Présidente de l'Assemblée nationale. Madame la Présidente, Je vous remercie de la réponse que Madame la Cheffe de votre cabinet m'a faite, le 18 septembre, en réponse au courriel que je vous avais adressé le 9 septembre 2024. Je suis loin d'être infallible comme voudrait ironiquement le faire croire l'autrice de cette lettre, mais simplement exaspéré par l'utilisation de plus en plus grande de mots, de phrases, d'expressions et de mots d'ordre en langue anglaise, des sommets de l'État jusqu'au fin-fond de nos vallées. C'est cet inutile et honteux remplacement de la langue française par la langue anglaise, arme linguistique de conquête des esprits selon le

discours de Churchill prononcé le 6 septembre 1943, à Harvard, que je combats officiellement depuis 2008, tant par la voie gracieuse que contentieuse.

Comment ne pas être exaspéré en effet quand le président de la République, ce mauvais génie actuel de la France sous influence étrangère, prend plaisir, comme ses disciples nationaux et locaux, à rabaisser et à remplacer inutilement la langue française par la langue anglaise lors d'interventions officielles et dans tous les secteurs de la vie professionnelle et quotidienne des Français.

Comment ne pas être exaspéré quand ceux qui ont été à la tête de l'État, à un moment ou à un autre, les artisans responsables et coupables de la politique ayant conduit à l'effondrement délibéré de la France (désindustrialisation programmée, effacement de l'État devant l'Union européenne sous contrôle des États-Unis d'Amérique, anglicisation forcenée de notre vie quotidienne, immigration non-européenne massive de peuplement organisée, islamisation favorisée, délinquance et insécurité tolérées, tiers-mondisation avec promotion par l'État de l'économie du trafic de drogue, acculturation, perte d'identité, démoralisation, etc.) peuvent oser, aujourd'hui encore, se présenter comme ceux qui vont apporter les solutions à cet effondrement qu'ils ont voulu ? Une légitime honte devrait les pousser à se retirer définitivement de la politique et en appeler au référendum pour que le peuple français s'exprime directement sur les solutions à apporter ! Je prends la liberté, ce dont je vous prie de bien vouloir m'excuser, de joindre à cet envoi plusieurs textes que j'avais envoyés, pour certains au président de la République, afin que vous puissiez avoir le point-de-vue d'un citoyen, sans aucune attache auprès d'un quelconque mouvement ou parti politique.

J'ajoute un récent article et un entretien avec Boualem Sansal parus dans le dernier numéro de Marianne qui illustrent parfaitement mes propos du début de ce courriel. Sachez que j'ai, par exemple, attaqué le Groupe La Poste devant le tribunal administratif de Paris pour sa ridicule et illégale expression *pickup station*, incompréhensible pour nombre de ses clients, apposée sur les consignes automatiques dans les gares SNCF et le métro alors qu'un de ses concurrents, une entreprise polonaise, utilisait l'expression en français *Abricolis*, sur la même catégorie de consignes automatiques qu'elle avait installée en France ! Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes sincères salutations
Marcel Girardin, Voglans.

De **Yves Mansuy**, membre du Haut Conseil international, 11/8/2024 (fin des JO Paris) : Pour la cérémonie de clôture des JO y participerait l'acteur américain Tom Cruise, peut-être aussi la chanteuse américaine Beyoncé et pour les chanteurs francophones, l'artiste d'origine africaine, Yseult, qui avait été désignée comme marraine de la Francophonie sur intervention de M. Macron lors du dernier sommet de l'OIF à Tunis et qui chante en français mais avec malheureusement beaucoup d'anglicismes dans ses chansons. Petite remarque polémique au passage, elle a quitté la France pour s'installer à Bruxelles, invoquant comme raison que la France, contrairement à la Belgique, "n'est pas au clair" avec son passé colonial. Apparemment elle n'a pas d'état d'âme pour venir chanter en France à l'occasion de cette cérémonie de clôture, le cachet proposé devant être fort probablement somptueux. Son "exil" en Belgique est peut-être dû aussi à des considérations fiscales. Quant à l'autre chanteuse, Zoé Zaho de Sagazan, elle chante habituellement en français et a été primée aux Victoires de la Musique. Elle est connue pour avoir critiqué récemment les chaînes de télévision de l'Empire Bolloré et notamment le très controversé animateur Cyril Hanouna. Cela explique peut-être qu'elle ait été

pressentie pour cette cérémonie. Je ne l'ai jamais écoutée et je ne sais pas si elle apporte quelque chose de nouveau à la chanson française. Quoi qu'il en soit, Zaho de Sagazan est la quintessence de la bobote (féminin du mot bobo). Au final on pourra dire que ces jeux auront été une réussite tant en termes d'organisation que d'audience populaire. Ces jeux auront été aussi un franc succès pour nos sportifs mais, pour la langue française, c'est beaucoup moins sûr. Quant à l'idéologie wokiste on pourra dire qu'elle aura été le fil conducteur de ces JO depuis le début jusqu'à la fin.

De Charles Durand, membre du HC

Il s'agit ici de porter à votre connaissance l'existence d'une série de vidéos concernant la langue française et la francophonie et qui cible un vaste auditoire composé des citoyens de pays francophones et plus particulièrement les professeurs de français, les professeurs de français langue étrangère mais, surtout, les professionnels qui travaillent au sein d'institutions qui se préoccupent, de près ou de loin, d'étendre et de maintenir l'influence de la langue française dans les institutions internationales, telles que la francophonie institutionnelle, les académies de la langue française, les bureaux d'action culturelle, les agences de développement économique soutenues par les pays francophones du Nord dans des théâtres d'opération non francophones, les sociétés de défense et d'enrichissement du français et enfin, en priorité, tous les responsables politiques dont les décisions peuvent avoir des conséquences sur l'évolution de notre langue, sur l'évolution de sa diffusion et sur l'attrait de son apprentissage par les peuples non francophones. Ces vidéos dont la durée varie entre 30 et 50 minutes sont publiées mensuellement par le site québécois « Impératif français » et vous pourrez les trouver à l'adresse suivante : <https://imperatif-francais.org/serie-de-vidéos-sur-la-langue-francaise/> Pourquoi visionner ces vidéos ? Quel intérêt présentent-elles ? Quels sont les buts recherchés ? Avant toute chose, nous devons remettre dans la tête des gens que la langue française est la composante essentielle des nations francophones et qu'elle est l'un des facteurs essentiels susceptible de nourrir la créativité des francophones. Comme toutes les autres langues, la langue française est un puissant facteur d'identité. En attaquant la langue, nos adversaires veulent faire de nous des êtres sans appartenance et sans racines, des êtres interchangeable et jetables. La dictature sur les esprits est en bon ordre de marche avant qu'elle ne devienne une dictature sur nos corps et sur l'ensemble de la société. La détérioration de notre langue préfigure notre mise en esclavage en nous retirant la possibilité de formuler une révolte éventuelle. La dégénérescence qu'elle subit dans la plupart des pays francophones du nord préfigure notre effacement sur la scène internationale. La profusion des anglicismes et des mots anglais non traduits en français est la fleur de lys infamante et le révélateur de notre déclasserment. Si une petite fraction de nos sociétés en a pleinement conscience, la plupart de nos compatriotes dorment encore et sont inconscients de leur vassalisation progressive. L'absence de réaction contre le démantèlement progressif des démocraties européennes est significative de l'état d'abêtissement et d'hébéture des sociétés occidentales. Comment expliquer que les Polonais veulent être désormais des Américains si ce n'est par une propagande massive organisée par l'hégémon du moment accompagnée d'une surdose de langue anglaise, de films et de publicités étatsuniennes depuis plusieurs décennies ? La dissolution de l'identité est la première étape vers la colonisation, voire l'esclavage... Les peuples francophones occidentaux et bien d'autres également sont sous occupation mentale, ils

sont la cible d'une véritable colonisation des esprits et il leur est difficile de se dépêtrer du carcan imposé par des institutions qui ont été créées par des acteurs extérieurs aux nations concernées. N'oublions pas que dans les pays francophones du nord, nous sommes ignorés par la presse poubelle, par les merdias, pardon les « médias », sauf au Québec. La presse francophone, plus particulièrement en France, en Suisse ou en Belgique s'auto-censure sur tous les sujets ayant un rapport avec la langue française et la francophonie qui sont exclus, bannis, interdits d'entrée, ostracisés ! Il est évident que les journalistes ont reçu des ordres auxquels ils ne peuvent déroger sans risquer leur place.

Avant toute chose, nous devons gagner la bataille des idées auprès des gens éveillés qui devront ensuite entraîner derrière eux ceux qui décident pour eux et qui agissent globalement contre leurs intérêts directs. Dans le but de nous asservir, des intérêts puissants ont pris pour cible la langue française afin de la dénaturer dans un premier temps et de la détruire comme ciment des sociétés francophones. Il faut prendre conscience des facteurs qui ont fait reculer de manière spectaculaire l'influence qui s'exerçait par le biais de la langue française dans tous les domaines avant la seconde guerre mondiale. Il nous faut comprendre pourquoi les peuples francophones occidentaux et bien d'autres également sont sous occupation mentale, qu'ils sont la cible d'une véritable colonisation des esprits et qu'il leur est difficile de se dépêtrer du carcan imposé par des institutions qui ont été créées par des acteurs extérieurs aux nations concernées. Il y a vingt ans, le remarquable film québécois « Nouvelle-France », de Jean Beaudin, sortit en France dans l'indifférence générale et en l'absence de toute campagne de presse sauf au Québec, et cela en dépit de la présence de vedettes internationalement connues. Il est évident que les journalistes ont reçu des ordres auxquels ils ne peuvent déroger sans risquer leur place. L'impérialisme linguistique anglo-saxon n'est qu'une des facettes de l'impérialisme tout court avec toutes ses conséquences funestes sur l'épanouissement et la créativité des peuples francophones. Le principal problème est l'état d'esprit des citoyens. Il faut tout d'abord accepter une propagande d'affaiblissement, puis devenir faible et enfin défendre cette faiblesse comme étant normale. Ce n'est qu'ensuite que des lois peuvent être adoptées pour entériner et consolider cette faiblesse comme étant normale. Dans le film « 300 », une partie du gouvernement a été corrompue par des traîtres. Le roi alors, déchiré entre la loi et l'action nécessaire, demande conseil à sa reine :

« Que doit faire un roi pour sauver son monde, quand les lois mêmes qu'il a juré de protéger l'obligent à ne rien faire ? » Alors, elle lui répond : « Il ne s'agit pas de savoir ce que doit faire un citoyen spartiate, ni un mari, ni un roi. Demande-toi plutôt, mon très cher amour, ce que devrait faire un homme libre ? »

Se libérer de l'oppression est d'abord un état d'esprit, puis y parvenir est une question de méthode, de stratégie. Atteindre le premier stade est le plus difficile, le second en découle. Mon but est d'ensemencer les esprits. Aucune action visant à un changement ne peut être entreprise que lorsqu'on est convaincu de sa nécessité. Ceux qui vivent dans l'indifférence des problèmes affectant le français compromettent leur avenir et celui de leur descendance à moins qu'ils ne soient des acteurs stipendiés pour nous imposer un statut d'infériorité structurelle vis-à-vis d'un nouveau suzerain qui est ivre de domination et de pouvoir, c'est-à-dire l'hégémon anglo-saxon du moment qui veut régner sans partage dans tous les domaines de l'activité humaine. Ceux qui n'ont que peu ou aucune interface avec les pays étrangers et qui n'ont des nouvelles que leur version

télévisée, vivent dans l'indifférence de ce problème. Comme disait Aragon, ceux-là prirent conscience qu'ils n'avaient plus rien à l'exception de leur langue quand leur pays était sous occupation étrangère. Sans doute faudra-t-il des événements exceptionnels pour obtenir une réaction d'une large masse des populations anesthésiées par les médias de grande diffusion. En attendant, faisons le choix d'alerter les gens éclairés, ceux qui ont conscience de leur rôle de citoyen. Individuellement, nous ne sommes rien mais on n'arrête pas une force collective qui connaît ses priorités et qui va dans le bon sens de l'histoire, du progrès et du vrai développement.

Parutions signalées

NDLR : **MARIE-HÉLÈNE VERDIER**, écrivaine, agrégée de lettres classiques, ancienne professeure de khâgne à Louis-le-Grand, membre d'ALF et du Haut Conseil international, se bat pour la lecture de nos classiques et essaie, pour Balzac, d'aiguiser la curiosité des lecteurs potentiels : ados... et leurs parents. Albert Salon

HONORINE

Au bord de la mer, à Gênes, une soirée de mai 1836, le consul de France, Maurice de l'Hostal, marié à une belle Génoise, Onorina, reçoit des amis sur la terrasse de sa villa. On parle littérature et la conversation en vient à l'adultère de la femme dans le mariage. On disait alors « la faute ». C'est alors que le consul revient sur son passé quand, âgé de vingt ans, il était, à Paris, le secrétaire du comte Octave, un homme politique puissant. Elle s'appelle Honorine. Elle a épousé le comte, plus âgé qu'elle, qu'elle a quitté au bout d'un an et demi pour un amant qui l'abandonne. Elle vit désormais d'un commerce de fleurs sans se douter que c'est son mari qui pourvoit à tout. Le comte a pris pour secrétaire le fils d'un ami, Maurice, qu'il charge de veiller sur sa femme, et de la ramener à lui. Maurice accepte le rôle de *go between* et d'espion. Sur cette trame romanesque, Balzac construit un récit encadré, sobre et énigmatique.

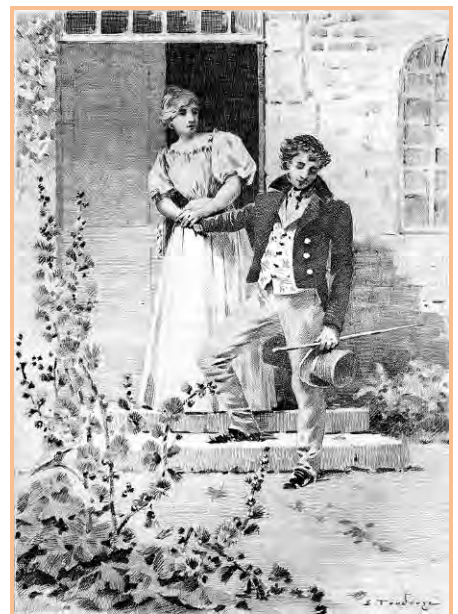
Honorine et Octave ont tout pour s'entendre : un amour réciproque, le sens du devoir, une belle âme, le même goût ardent du plaisir. Lui est un haut magistrat. Honorine, une jeune fille de son époque, faite pour le mariage sans l'avoir vraiment désiré. Quant à Maurice, étudiant en droit, romantique, épris de littérature, il accepte le rôle « d'oiseleur » au risque de tomber amoureux d'Honorine, ce qui arrive. Rendu fou par le départ d'Honorine, amoureux fou de sa femme, le comte lui a pardonné et attend son retour. Elle, vit dans le souvenir de sa passion. Fous donc de passion l'un et l'autre mais non l'un de l'autre, les deux époux ont en partage une faculté d'analyse d'eux-mêmes peu commune dont témoignent leurs lettres respectives et leurs entretiens avec Maurice. Mais plus l'analyse s'enrichit, plus s'accroît le mystère d'Honorine.

On ne connaît que son prénom. Poétisée par son mari qui l'a connue enfant, puis érotisée et fétichisée par lui. Sublimée par Maurice qui voit en elle une beauté fascinante et troublante, elle est pour le lecteur une énigme. Une femme libre ? Une courtisane ? Un fantasme ? Même si elle a le sens de l'honneur en partage avec Octave, le trou noir des années avec son amant dont on ne connaît rien, crée un mystère jamais éclairci. Loin des lieux balzaciens du pouvoir ou de l'argent et de ce qui aurait pu être un mélo à trois, Balzac fait un roman qui a la rigueur d'une tragédie. On pense à *La princesse de Clèves* et

à *Bérénice*. Le drame est formulé clairement par chacun des époux : « Il m'est impossible de pénétrer dans ce cœur. La citadelle est à moi et je n'y puis entrer » dit Octave, et Honorine : « Je ne puis pas aimer le comte. Tout est là, voyez-vous ». On l'aura compris, Balzac pose explicitement le sujet de la mésentente sexuelle dans le mariage. Honorine ne supporte pas l'amour physique avec son mari : le sujet est audacieux.

Le début est une ouverture au sens musical. Puis la narration fait alterner des conversations sur l'adultère – qui reflètent à merveille la société – des lettres et des descriptions. L'austérité de l'hôtel du Marais contraste avec le jardin de la rue Saint-Maur, la mer ouvre un espace voluptueux à ces lieux clos. C'est Camille Maupin, *alias* George Sand, qui dit la morale de l'histoire en parlant de Maurice : « Il n'a pas encore deviné qu'Honorine l'aurait aimé. » Honorine, dont Maurice vient de dire qu'elle était « un beau cadavre à disséquer. » Si Honorine se sacrifie au devoir et à la religion, gardons-nous d'en faire une féministe. Et de faire du comte un malade possessif, voire un machiste. Admirons plutôt comme un romancier entre dans l'intériorité d'une femme et le mystère des êtres. Dans *Sarrasine*, Balzac posait déjà cette question : l'amour peut-il subsister dans le mariage en dehors d'une sexualité réussie ? Ce n'est pas nouveau chez lui : il suffit de lire *Mémoires de deux jeunes mariées* ainsi que *Beatrix*, qu'il écrivait en même temps qu'*Honorine*.

Note de l'auteur : Balzac dit avoir écrit cette nouvelle en trois jours. Qu'il y ait mis tout lui-même est une évidence dont témoigne le prénom de l'héroïne. Roman ou nouvelle, en tout cas, c'est un chef-d'œuvre de sobriété et de mystère. Et relisons les autres nouvelles de Balzac, toutes disponibles en GF, de vraies perles.



Trop d'anglicismes, Boulevard Voltaire du 9 octobre 2024

L'Académie française, qui s'alarme de l'inflation galopante des anglicismes dans « la communication institutionnelle », a publié en septembre *N'ayons pas peur de parler français*, (Plon), un livre qui reprend les conclusions de son rapport de 2022 sur le sujet.

L'académie est allée piocher dans les ministères, administrations, SNCF, mairies, universités, écoles, organismes de formation, fondations, sites touristiques... Partout l'anglais est préféré au français technique. Le ministère de la Transition écologique décline ainsi ses « agents intrapreneurs, développeurs, product owner, business developer, coach produits, UX designer ». Chez son voisin de la Santé, on apprend que la politique repose sur un concept essentiel : « *One health* ». Du côté de la Sécurité sanitaire, on se renseigne auprès du « *Helpdesk biocides* : un service national d'assistance » ; une plateforme de documentation devenue « le *sharepoint* de la communauté ». Mais c'est peut-être le ministère de l'Agriculture qui remporte la palme avec sa *start-up Agriloops*, qui a « reçu le soutien du *Food'Inn Lab d'AgroParisTech* ». Quiconque a affaire avec une administration sait qu'il doit en passer par ce charabia. Si l'objectif n'est pas formulé, les conséquences sont évidentes : « une double fracture linguistique, sociale et générationnelle », ce qui est dramatique s'agissant ici des services de l'État.

